

Université Lumière - Lyon 2
Département des Sciences du langage
Groupe de recherche sur les interactions communicatives

Le Conseil municipal

par Agnès WITKO

Thèse de doctorat en Sciences du langage
sous la direction de Catherine Kerbrat-Orecchioni
soutenue le 17 décembre 2001

Composition du jury : Christian Plantin, CNRS – UMR 5612 Robert Vion, Université de Provence Uli
Windisch, Université de Genève Michèle Lacoste, Université Paris XIII

Table des matières

Remerciements . .	1
Introduction . .	3
Origine du sujet . .	4
Proposition d'une approche interactionniste .	5
Une méthode de travail inductive .	6
Une analyse à cinq niveaux . .	7
Plan d'analyse de ma thèse .	8
Thèse au format PDF .	13
Cadre général de la recherche .	13
Première partie. La situation sociopolitique .	13
Deuxième partie. Un polylogue formel façonné par l'institution .	13
Troisième partie. La confrontation discursive dans une réunion protocolaire . .	14
Conclusion .	15
Regard critique sur ma démarche . .	15
L'approche linguistique à visée interactionniste et l'étude de réunion .	16
Le contexte comme "opérateur de résolution" .	18
Le paramétrage de la participation comme première contrainte .	18
Un polylogue ancré dans la situation statutaire . .	19
Une interaction globalement affiliative .	20
Un scénario de la démocratie .	21
Bibliographie . .	23
Index des notions . .	39
Index des auteurs . .	47
Annexes . .	53
Annexe n°1 : Description globale de la situation . .	53
Annexe n°2 : Organisation proxémique de la situation . .	54

Annexe n°3 : Conventions de transcription . .	55
Annexe n°4 : Corpus du Conseil municipal n°2 (CM2) . .	58
Annexe n°5 .	59
Annexe n°5a : Corpus du Conseil municipal n°3 (CM3) .	59
Annexe n°5b : Des exemples de régulateurs CM3 .	59
Annexe n°5c : Comptage des mots CM3 . .	60
Annexe n°6 : Corpus du Conseil municipal n°6 (CM6) . .	61
Annexe n°7 .	72
Annexe n°7a : Règlement intérieur .	72
Annexe n°7b : Les tâches du maire inscrites au règlement intérieur . .	72
Annexe n°7c : Liste des attributions des adjoints .	74
Annexe n°7d : Tableau avec le numéro d'ordre . .	75
Annexe n°8 : Plan de mandat .	76
Annexe n°9 : Extraits du Magazine Municipal Rubrique "Libre expression" . .	81
Annexe n°10 : Extraits du Magazine Municipal Rubrique "Questions-Réponses" .	81
Extraits audio .	87

Remerciements

Je remercie Catherine Kerbrat-Orecchioni de m'avoir finalement communiqué "la bosse du langage", et pour avoir accompagné un travail sur les interactions dans les méandres de "l'inter-disciplinaire".

Je remercie Christian Plantin et Michèle Grosjean pour la richesse de leurs approches théoriques respectives, et pour leurs encouragements renouvelés.

Je remercie l'ensemble de l'équipe du GRIC, et plus particulièrement Véronique Traverso et Marianne Doury pour les critiques constructives qu'elles m'ont apportées, ainsi que Sylvie Bruxelles pour sa relecture et son aide technique.

Je remercie enfin Catherine Costentin pour sa relecture rigoureuse, et pour les passionnantes discussions que nous avons partagées.

Je suis atteinte du virus de "l'individu en voie de personnalisation", je tiens à remercier mes proches et mes amis qui ont bien voulu cohabiter avec ce virus. Ils ont su par leur chaleur, par leurs conseils et par leur optimisme être à mes côtés pour mener à terme ce travail.

Merci à mes parents qui m'ont toujours soutenue dans mes projets.

Merci à Yves-Marie pour sa présence, ses nombreuses relectures et sa passion du débat politique.

Merci aux enfants, à Sarah, Julie et Mathieu pour leur patience et leurs sourires devant un ordinateur qui ne s'éteignait plus...

Merci à Véronique et Jean-Pierre pour l'assistance technique efficace en toute situation.

Merci à mes deux employeurs, Françoise Robert et Marc Ponsot pour leur collaboration.

Il me reste à remercier Monsieur le maire, Mesdames et Messieurs les élu(e)s du Conseil municipal, le Secrétariat Général de la mairie, qui m'ont tous et toutes accueillie au sein des locaux et au cours des séances de délibération pendant plus de deux ans. Ils ont collaboré à cette étude avec une gentillesse et un sérieux professionnel qui m'ont permis de pousser ma recherche dans toutes les directions que je souhaitais.

« Tant que l'objet d'analyse sera considéré comme une langue non située, telle, par exemple, "le français" ou "l'anglais", tant que l'objectif de l'analyse sera considéré comme ce que j'appelle dans cet ouvrage le "potentiel systémique" d'une langue, plutôt que comme les capacités de groupes et de personnes spécifiques, tant que cette analyse ne sera fondée que sur l'une des fonctions fondamentales que servent les moyens linguistiques, celle qu'on associe à des termes tels que "idéationnel", "cognitif", "référentiel", etc., tant que la construction des modèles formels comptera plus que l'adéquation aux données d'expérience et, surtout, tant que l'on continuera à considérer la grammaire comme le cadre de référence à l'intérieur duquel les moyens linguistiques sont censés être organisés, plutôt que de considérer qu'ils s'organisent, ces moyens, en styles et en répertoires liés à des situations, alors, l'expansion du domaine de la linguistique sera à l'image d'un voyage autour du monde : on peut s'arrêter dans chaque port, sans pour autant parvenir à saisir, dans aucun d'entre eux, la saveur et la chaleur de la vie. » (D.H. Hymes, 1984 : 12)

Introduction

Dans le domaine des études interactionnelles, les interactions impliquant un grand nombre de participants ne connaissent pas spécialement la faveur des linguistes, ce qui s'explique en partie par le caractère extrêmement complexe de ce type d'objet. Cependant, il existe un certain nombre d'études, essentiellement sociologiques et psychosociologiques portant sur ce type d'interactions appelé "réunion" [*meeting*]. Ces *meetings* se rencontrent dans tous les domaines de la vie sociale : milieux de travail, mais aussi milieux associatifs, politiques, sportifs, culturels. Leur axe de variabilité est très étendu puisqu'en les étudiant, nous touchons au fonctionnement des groupes sociaux en général ; il se structure essentiellement autour des contextes institutionnels et organisationnels existant dans notre société.

In an important if obvious sense, no "organization" exists prior to communication : organisations are talked into being and maintained by means of the talk of the people within and around them. (...) Meetings, essential to any organisation (...) are the critical nodes in such communication networks (Bargiela-Chiappini & Harris, 1997 : 4-5).

Dans les différents milieux professionnels où j'ai exercé toutes ces années, les réunions m'ont toujours intéressée et intriguée parce qu'on y repère deux types de comportements complètement opposés : chez certains participants un investissement maximal et une énergie parfois démesurée ; chez d'autres au contraire la passivité de ceux qui "se mettent sur la touche". Pour tenter de décoder ces comportements, j'ai décidé de diriger mon questionnement de linguiste sur une sphère d'utilisation du langage : le "langage de réunion". La pratique de la réunion est une activité tellement répandue qu'elle incite à

l'interrogation sur ses fondements, ses conditions, ses finalités, les pratiques langagières qu'elle engendre, la place qu'elle occupe dans la construction collective du sens. Elle soulève la question suivante : la réunion pourrait-elle être reconnue comme une activité humaine basique dans une construction collective du sens ? Questionnement présent tout au long de la réflexion de F. Bargiela-Chiappini et S.J. Harris qui avancent :

Meetings are the essence of many if not most organisations ; in fact, one could argue that they are the organisations themselves, and face-to-face communications is not likely to be phased out by technological development (ibid. : 7).

Origine du sujet

J'ai mené un premier travail de réflexion sur les réunions dans mon Diplôme d'Etudes Approfondies¹ en Sciences du Langage : j'avais choisi alors d'analyser une réunion en entreprise (PME), lors de la passation de pouvoir entre l'ancien directeur et le nouveau directeur. Cette étude a ouvert des pistes d'investigation² à propos des interactions pluri-locuteurs sur lesquelles je retiendrai trois points.

(1) Dans la réunion étudiée, *la répartition des rôles* déterminait trois entités structurantes pour comprendre l'organisation de l'interaction : deux instances individuelles (l'ancien et le nouveau directeur) et une instance collective (le groupe des salariés). Le polylogue pouvait donc alors se ramener à un trilogue.

(2) *L'animation* de la réunion m'était apparue comme une clef de voûte pour l'analyse de la participation et des échanges. J'ai ainsi pu observer un cas de co-animation (meneur/co-meneur) face à un groupe de subordonnés, ce qui ramenait la triade initiale à un schéma binaire.

(3) La notion de *cadre participatif* empruntée à E. Goffman (1987) avait permis d'observer le fonctionnement de chaque dyade devant le tiers restant : l'ancien directeur face au nouveau directeur avec le groupe de subordonnés comme tiers ; le nouveau directeur face au groupe de subordonnés avec l'ancien directeur comme tiers ; et enfin l'ancien directeur face au groupe de subordonnés avec le nouveau directeur comme tiers.

Il s'agit donc, dans le présent travail, de vérifier si ces conclusions inférées d'un premier type de réunion sont transférables à d'autres types de réunions en se posant les questions suivantes : quelles entités se dessinent dans l'étude de la situation ? Quelle est la place de l'animation dans la gestion de la réunion ? Comment évolue le cadre participatif, globalement et localement ?

Pour cela, j'ai orienté ma réflexion sur une réunion spécifique : les séances plénières d'un Conseil municipal³ dans une commune de la région lyonnaise.

¹ DEA soutenu en 1990 sur le thème "Pour une problématique de l'interaction pluri-locuteurs".

² Voir l'article "Du trilogue dans le polylogue" (Witko, 1995 : 284-305).

Proposition d'une approche interactionniste

La dénomination de "polylogue institutionnel" choisie pour le titre de cette recherche relève directement du vocabulaire interactionniste. Elle se justifie par les trois raisons suivantes : premièrement, le terme "polylogue" me sert provisoirement pour désigner une interaction communicative qui convoque un groupe d'individus supérieur à deux ou trois, dont les membres sont autant de locuteurs potentiels dans le développement des échanges ; deuxièmement, le Conseil municipal est une institution publique au sens le plus neutre du terme, c'est-à-dire une structure liée à une organisation sociale (politique et administrative en l'occurrence), ce qui entraîne que son fonctionnement obéisse à un ensemble de règles liées au cadre formel dans lequel elle se déroule. Enfin, j'ajouterai que la séance plénière d'un Conseil municipal se déroule dans un site "institutionnel", par comparaison aux interactions en site commercial, en site privé, etc.

A l'instar de M. Doury (1997 : 9), qui mentionne le peu d'intérêt dont les débats autour des para-sciences font l'objet en matière d'analyse du discours, il me semble que le peu de crédit accordé à ce type de réunion publique, entraîne des lacunes dans les investigations linguistiques sur les discours en situation de communication collective et institutionnelle. Mon objectif est donc de proposer une grille de lecture pour questionner, dans ce type d'interaction, une dichotomie fondamentale en études d'interactions : « distinguer dans l'exercice du langage ce qui relève de la relation sociale et ce qui relève de la relation interlocutive » (Vion, 1999 : 95). Pour ce faire, je laisserai de côté la voie de l'Analyse du Discours⁴ qui oriente le point de vue sur la relation sociale, pour m'engager dans l'Analyse du Discours en *Interaction*⁵, désormais ADI qui se focalise davantage sur la relation interlocutive.

L'objet de cette recherche est ambitieux. L'abondance des données présentes dans cette étude est telle qu'il pourrait paraître impossible de trouver un cadre d'analyse propice. Mais il me semble que la démarche linguistique à visée interactionniste est un cadre suffisamment ouvert au niveau théorique et suffisamment construit sur le plan méthodologique pour donner les moyens d'une telle ambition. L'objectif global de ce

³ Cette recherche de mon terrain d'investigation m'a donné l'occasion, en plus du Conseil municipal des adultes, de suivre un Conseil municipal des enfants dans une autre commune de la région lyonnaise. En tant qu'orthophoniste, je m'intéresse au langage des enfants et des adolescents. J'ai décidé par conséquent de profiter de cette opportunité pour recueillir des données authentiques sur la façon dont les enfants se comportent en réunion. J'utilise ces données dans des sessions de formation sur le langage auprès d'enseignants.

⁴ Je ne fais pas d'Analyse du Discours selon les méthodes de la tradition française : voir pour cette approche Pêcheux (1990), et également Maingueneau (1991), qui présente l'Analyse du Discours selon une conception plus large.

⁵ Je parlerai d'Analyse du Discours en Interaction (ADI) pour désigner l'analyse des conversations et des autres formes d'interaction à dominante verbale. Même si l'Analyse du Discours en Interaction, en France, est un prolongement de l'Analyse du Discours (Cosnier & Kerbrat-Orecchioni : 1987), elle s'en démarque premièrement en se focalisant sur l'aspect oral, ce qui m'a conduite à laisser de côté l'analyse des discours écrits ; deuxièmement elle se centre sur les mécanismes dialogaux. Or l'organisation des échanges sera une partie importante de mon questionnement.

travail sera donc de mettre les outils de l'ADI à l'épreuve des faits, comme le propose Catherine Kerbrat-Orecchioni :

Il s'agit de voir le plus objectivement possible, à partir de corpus enregistrés et soigneusement transcrits, comment sont fabriqués ces objets particuliers que sont les conversations (1996 : 10).

Ici, les méthodes d'analyse interactionnistes (enregistrement, transcription, découpage) seront cependant appliquées à une interaction institutionnelle *formelle* alors que la tradition de l'ADI s'attache plus habituellement à la description d'échanges dits "ordinaires" : les "conversations". L'étude de la communication publique et officielle du Conseil municipal laisse donc prévoir *une re-conception des outils descriptifs* initialement utilisés pour étudier un face-à-face spontané.

En effet la conversation familière, construite dans l'immédiateté, est bâtie sur des rôles symétriques, des échanges orientés vers des objectifs communs aux différents participants, et l'égalité de principe entre les co-locuteurs. En revanche, l'Analyse du Discours en Interaction, appliquée à des échanges institutionnels prévus et planifiés par un ordre du jour devra tenir compte premièrement d'une communication structurée par des rapports de non-réversibilité entre les interactants ; deuxièmement des contraintes multiples liées aux caractéristiques contextuelles et aux objectifs externes différents selon les participants ; enfin d'une communication qui traduit des rapports d'autorité, de hiérarchie et de pouvoir.

Une méthode de travail inductive

M'inscrivant ainsi dans la "mouvance" interactionniste, j'ai choisi de porter un regard "*éthologique*" sur les réunions de Conseil municipal, c'est-à-dire de proposer une lecture du réel plutôt fondée sur une démarche inductive, sans me lancer dans la démonstration d'une hypothèse déterminée ou dans la mise en œuvre d'une expérimentation à partir d'un protocole pré-établi, une procédure de type expérimental ne semblant pas adaptée à mon objet. Dans cette recherche, il n'est pas question non plus de sociolinguistique parce que je ne travaillerai pas sur le phénomène "Conseil municipal" mais sur le concept de réunion formelle.

L'objet empirique que j'ai circonscrit est donc constitué d'une dizaine de séances plénières de Conseil municipal, dans une commune de la banlieue lyonnaise, et pendant la durée d'un même mandat. Il s'agit par conséquent d'une recherche construite sur des exemples authentiques, extraits du réel ordinaire des situations de communication.

Concernant la méthode de travail, j'ajouterai une dernière précision. Pour m'accommoder de la diversité des données, j'ai suivi une piste méthodologique proposée notamment par U. Windisch (1986 : 21), qui consiste à repérer des traits communs à l'ensemble des réunions enregistrées. Par leur récurrence, ces manifestations reflètent des caractéristiques marquantes des réunions de Conseil municipal. L'épluchage analytique des dix réunions fait que des traits de typicité apparaissent, répondant à la question : comment fonctionne une réunion formelle avec protocole ?

Cela dit, dans une recherche empirique, le recueil d'observations et le traitement des

données sont très exigeants. Aussi m'appuierai-je, pour une meilleure adéquation des outils descriptifs à l'objet étudié, sur une analyse à cinq niveaux.

Une analyse à cinq niveaux

Une réunion est un objet si complexe qu'une pluralité d'approches est nécessaire. Ce point de vue rejoint des prises de position méthodologiques partagées par des chercheurs d'horizons divers. Je citerai en premier lieu A.V. Cicourel (1981 : 103) qui traite des aspects multi-dimensionnels du langage en défendant une analyse sur plusieurs niveaux [a *multilevel analysis*] :

Interaction between different levels of analysis or complexity (a) means that no one level can be reduced or explained by another, and (b) produces outcomes that no one level alone can explain.

Dans le domaine des interactions verbales, C. Kerbrat-Orecchioni (1997 : 11) affirme aussi que :

(...) conversations may be considered at different levels of functioning, which are both autonomous and connected.

Je citerai encore F. Bargiela-Chiappini et S.J. Harris (1997 : 55) qui plaident « for a multi-layered framework for the interpretation of the multiform nature of meetings as social phenomena », ainsi que M. Lacoste (1991 : 214), pour qui « les interactions ont leur dynamique et leur complexité qui obligent souvent à une lecture multiple » ; et enfin C. Plantin (1995c : 53), qui parle de l'interaction pluri-locuteurs comme d'un objet « dont on ne peut espérer rendre compte qu'en coordonnant une gamme de concepts ».

Une analyse sur plusieurs niveaux est donc la seule solution pour accéder à la description d'un objet complexe, la stratégie la plus adéquate pour rendre compte de l'hétérogénéité constitutive de toute interaction, avec pour objectif « de penser, dans le même mouvement, la permanence du cadre et l'hétérogénéité du produit obtenu à l'intérieur de ce cadre » (Vion, 1999 : 97).

Ce choix méthodologique, s'il me semble incontournable, n'est donc pas nouveau. Les travaux sur la structuration interne et hiérarchisée des conversations montrent, depuis un certain nombre d'années, la nature combinatoire des différentes dimensions par lesquelles s'appréhende l'organisation des interactions verbales. En effet, dans un mouvement d'élargissement et d'intégration des approches, la Théorie Modulaire de l'Ecole de Genève, élaborée autour d'Eddy Roulet, défend une vision d'ensemble de toute interaction :

Adopter une approche modulaire de l'interaction verbale, c'est faire l'hypothèse que les propriétés de celle-ci relèvent de domaines différents, caractérisés par des systèmes de connaissances indépendants mais en interrelation constante (1991 : 56-57).

Selon E. Roulet (*ibid.* : 59), chaque interaction repose sur trois dimensions fondatrices : les dimensions situationnelle, discursive et linguistique, chaque dimension englobant un certain nombre de modules⁶. A partir de là, pour décrire toute forme d'interaction dans sa complexité et dans son originalité, les travaux genevois portent sur l'interrelation et sur

l'interdépendance entre les différents modules.

Ce n'est cependant pas un tel objectif que je recherche, et je ne recourrai pas, dans le détail, à ce modèle intégratif, qui vise en priorité une analyse par les *structures*. Ce type d'analyse me paraît fondamental mais insuffisant pour appréhender d'une part la fonctionnalité de certains mécanismes comme celui, par exemple des tours de parole tel qu'il est abordé par H. Sacks, E. Schegloff et G. Jefferson (1974), d'autre part la flexibilité de phénomènes interactionnels tels que les procédés argumentatifs.

Consciente cependant de l'hétérogénéité des interactions que j'étudie ⁷, je distinguerai *cinq niveaux en interrelation* : la situation, la structure de participation, la structure des échanges, le fonctionnement de l'argumentation et la relation interpersonnelle. Mais la présentation du travail analytique ne s'organisera pas pour autant selon les cinq niveaux précités, parce que les constituants que je vais dégager fonctionnent à *chaque* niveau, et que le principe de séparabilité des niveaux d'analyse promu par une certaine pratique linguistique (Vion, 1979 : 178) installe à mes yeux trop de cloisonnements dans l'ordre de détermination des objets. J'adopterai donc un plan de thèse décrit ci-dessous, qui prend en compte les trois angles d'attaque par lesquels j'ai abordé mon objet d'étude.

Plan d'analyse de ma thèse

- Cadre général de la recherche (Chap.1 et 2).

L'objet "polylogue" en croise un autre : celui de "réunion". En approfondissant cette rencontre d'objets, on prend conscience d'un réel multiforme qui ouvre au moins trois voies d'approche : celle qui se centre sur la notion de réunion, celle qui développe le concept de groupe, et enfin celle qui s'intéresse au polylogue. Ces différents objets concernent des champs disciplinaires connexes tels que la psychologie, la sociologie, les sciences politiques, l'analyse du discours, la linguistique des interactions, de l'argumentation etc. Le Conseil municipal est donc un objet partagé et à partager entre différents champs qui apportent chacun des savoirs sur ce type de vécu. Je démarrerai ma recherche par une mise en perspective de ces trois façons de voir le réel : l'approche

⁶ Dans Roulet (1991), la dimension situationnelle regroupe quatre modules : social, référentiel, interactionniste, psychologique, le module référentiel occupant une place centrale. La dimension discursive comprend sept modules : hiérarchique, relationnel, énonciatif, polyphonique, informationnel, périodique, compositionnel, le module hiérarchique occupant une place prépondérante par rapport aux autres modules discursifs. Enfin, la dimension linguistique est composée de quatre modules : grapho-phonétique, lexical, syntaxique et sémantique. Les cinq niveaux que je propose sont situés essentiellement dans les deux premières dimensions : situationnelle et discursive.

⁷ En parlant du discours en terme d'activité, les travaux de Vion (1992 : 200 sqq) par exemple offrent d'autres possibilités de repérage et permettent par exemple d'appréhender l'interaction selon *trois grandes dimensions* : les dimensions idéelle, inter-énonciative et discursive.

lexicale pour la réunion, psychologique pour le groupe, et une exploration terminologique pour le polylogue. La présentation du cadre interactionniste m'amènera ensuite à des pistes d'analyse et des repères méthodologiques concernant le polylogue proprement dit. Après avoir explicité la méthode ethnographique utilisée pour le recueil de données, la méthodologie d'analyse de corpus montrera enfin qu'elle repose d'une part sur des techniques de transcription caractéristiques de ce type d'oral, d'autre part sur des choix prioritaires relatifs à la formalisation d'un polylogue.

- **Première partie** : La situation socio-politique (Chap.3 et 4).

Au Conseil municipal, la dimension politique est centrale. Pour replacer la réunion dans ce contexte, j'ai commencé par exploiter des outils de recherche portant sur les facteurs *contextuels* de l'interprétation, ceux de l'Ethnographie de la Communication, qui permettent de dégager un type d'interaction d'après les contraintes situationnelles qui le caractérisent. Cette enquête ethnographique a permis de recueillir une pluralité de données qui ont ouvert l'accès à l'étude du fonctionnement discursif lui-même : des données organisationnelles (règlement intérieur), écologiques (agencement spatio-temporel du site) et sémiotiques (complémentarité entre l'oral et l'écrit). Précisons ici que la question de l'histoire politique de la commune n'est en revanche pas du tout abordée. En effet, même si je prends en compte différentes composantes du contexte⁸, je reste soucieuse de ne décrire que *l'organisation endogène* de l'interaction. Dans cette première partie, je considérerai donc le caractère institutionnel à la fois comme une ressource et comme un accomplissement, c'est-à-dire d'une part comme le lieu d'inscription d'une interaction de face-à-face "prévisible", et d'autre part comme le lieu d'émergence d'une interaction "inédite".

- **Deuxième partie** : le polylogue formel façonné par l'institution (Chap.5, 6 et 7).

Dans cette deuxième partie, je retiens tout ce qui est conforme au scénario prévu dans le règlement intérieur. A partir d'une étude détaillée du règlement présenté dans la situation, je définis *le cadre participatif*, c'est-à-dire l'organisation de la participation, en me penchant sur la légitimité des prises de parole, sur les différents types d'auditeurs présents dans la situation, sur le fonctionnement du système des tours de parole et sur les schémas d'adressage. En comparant le scénario *prévu* avec le scénario réellement *actualisé* dans les diverses réunions enregistrées, je propose ensuite *un script de l'interaction*, comme première étape de l'analyse structurale. Puis, à partir du script, j'étudie les structures d'échange récurrentes dans l'interaction, structures qui génèrent un processus interlocutoire spécifique. L'analyse de ces échanges permet enfin de dégager dans ce type de réunion formelle, d'une part les *structures hiérarchiques récurrentes*, d'autre part *certain usages* de la parole délibérative.

- **Troisième partie** : la confrontation discursive dans un polylogue protocolaire (Chap.8)

⁸ Ce qui rejoint des prises de position traditionnellement défendues par les interactionnistes et notamment par Gilly, Roux et Trognon (1999 : 15) qui insistent sur l'idée que : « (...) l'objet et la dynamique des interactions dépendent toujours, et souvent pour une part importante, du contexte situationnel. »

et 9).

Dans la dernière partie, je m'attacherai à décrire la gestion émergente de l'interaction sur la base des contraintes situationnelles perçues dans la première partie, et des structures interlocutives mises en évidence dans la deuxième partie. Je souhaite approcher l'argumentation politique à travers la discussion publique de problèmes concernant le quotidien de la vie communale. A partir des moments de Questions-Réponses, j'illustrerai la dynamique argumentative propre à cette situation. Je tenterai de dégager certains mécanismes argumentatifs pour comprendre le traitement des thèmes à travers *la confrontation des points de vue* et à partir *des stratégies logico-discursives* du maire, des adjoints et des conseillers municipaux qui sont les acteurs-clés de la communication politique locale. Dans un deuxième temps, j'enquêterai sur les différentes relations *construites* par les participants, relations qui sont perceptibles à travers le tissu discursif, pour tenter d'atteindre *l'individualité des acteurs* invités à coopérer dans un réseau étroit de règles et de devoirs "protocolaires", mais susceptibles d'y échapper ponctuellement. En effet, tout en sachant que les relations sont déterminées par des facteurs externes que nous aurons vus dans la situation socio-politique (les rapports de hiérarchie par exemple), on cernera la dimension *rituelle* des échanges dans un cadre protocolaire, on se demandera quel(s) positionnement(s) *effectif(s)* adoptent les acteurs dans la dynamique générale de l'interaction et quelles places ils occupent pour s'influencer intersubjectivement selon les buts visés, accomplir leurs objectifs respectifs en respectant les rituels sociaux, partager les émotions du moment, etc.

· Pour résumer

Présenté ainsi, ce travail est construit autour de l'axe externe/interne⁹. Dans la procédure d'analyse que je préconise, l'objectif consiste essentiellement à *caractériser le processus d'échange*, or pour cela il est nécessaire de partir d'une approche macroscopique du système pour pouvoir décrire le détail des échanges ainsi situés. Aussi l'analyse à cadrage situationnel externe se double-t-elle d'une analyse à cadrage interne, centrée sur les pratiques argumentatives effectives et les modalités relationnelles constatées. L'analyse structurale apparaît dès lors comme un rouage "*charnière*" entre les niveaux extra-discursif et intra-discursif.

Il s'agissait de procéder à l'étude "en profondeur" d'un type d'interaction à dominante verbale : décrire une situation pour rechercher la permanence d'un cadre ; observer un processus pour mettre au jour des structures ainsi que des mécanismes et des règles de fonctionnement ; et à partir de là, saisir des points d'émergence pour proposer en dernier ressort des hypothèses interprétatives sur les ressources et les limites d'un dispositif de communication analysé du point de vue de l'interlocution. La difficulté de cette entreprise a consisté à établir une corrélation entre des repères situationnels et la réalité d'une interaction de face-à-face, d'une part dans son organisation interactionnelle prescrite, d'autre part dans son caractère unique et non reproductible, lié aux objectifs communicationnels des différents acteurs invités à cet événement.

⁹ Je suis d'accord avec Vion (1992 : 260) pour dire qu'il est insatisfaisant d'utiliser une telle dichotomie, mais je me résigne à en tenir compte tout en cherchant à la dépasser dans l'analyse.

Depuis quelques temps déjà, l'Analyse du Discours en Interaction ouvre un vaste et riche domaine de questionnements. Les axes de réflexion y sont parfois complexes à articuler, car la méthode part du discours tout en faisant appel aux notions extralinguistiques primordiales pour la compréhension et l'interprétation du langage *situé*. Ne craignons pas de générer ainsi des problématiques élargies et nouvellement décrites par les linguistes. C'est pourquoi je présente ici mon travail comme un éclairage porté sur les comportements langagiers d'une situation de communication particulière, et non pas comme un ensemble de réponses tranchées et définitives produisant un modèle "bouclé" d'interprétation pour ce type d'interaction.

Thèse au format PDF

Cadre général de la recherche

[witko_a_cadre_general.pdf](#)

Première partie. La situation sociopolitique

[witko_a_premiere_partie.pdf](#)

Deuxième partie. Un polylogue formel façonné par l'institution

[witko_a_deuxieme_partie.pdf](#)

Troisième partie. La confrontation discursive dans une réunion protocolaire

witko_a_troisieme_partie.pdf

Conclusion

Dans cette recherche, j'ai surtout travaillé à partir du déroulement des évènements, ce qui donne une vue très linéaire de mon objet. Je profite de cette conclusion pour porter un regard critique sur ma démarche scientifique, pour reconsidérer la réunion de Conseil municipal en fonction de concepts plus transversaux, et pour suggérer quelques pistes de travail possibles.

Regard critique sur ma démarche

Mener cette étude a ouvert un large cadre de questionnements dont certains aspects engendrent la discussion.

Tout d'abord, mon travail a consisté, par certains côtés, à traiter une analyse de cas avec l'obligation conjointe de faire appel à diverses sources théoriques, courant dès lors le risque de construire une boîte à outils valable pour *un* objet particulier. La question de la représentativité du corpus se pose donc pour généraliser les résultats de l'analyse.

Ensuite, l'Analyse du Discours en Interaction est un champ disciplinaire dans lequel il n'existe pas de théorie globale finie, avec des modèles méthodologiques établis. Il est donc devenu incontournable d'y croiser et d'y *articuler* des courants plus ou moins autonomes, qui ont pour point commun une vision pragmatique de la communication.

Enfin, parmi les outils proposés par l'ADI, la plupart sont conçus pour l'étude des échanges à *deux* interlocuteurs, la situation pluri-locuteurs imposant alors une re-conception totale de nombreuses notions. Certaines de mes propositions, plus ou moins satisfaisantes sur le plan terminologique, permettent au moins de pointer des éléments de réflexion.

Comme je l'ai annoncé dans la présentation méthodologique, j'ai l'impression d'avoir ouvert un vaste "chantier", et j'éprouve une double sensation de dépassement et de déplacement.

Le dépassement se mesure à plusieurs niveaux : il fallait partir des situations d'échange duelles pour observer des situations d'échange plurielles ; traiter la matérialité de l'oral dans son imbrication avec celle de l'écrit ; traverser l'unicité du type "réunion de conseil municipal" pour aborder l'hétérogénéité des séquences discursives constitutives de ce type d'interaction ; compléter des approches classiques, socio-politiques par exemple, pour analyser un objet institutionnel en partant de l'arrière-plan d'une situation ; enfin rechercher des liens entre certains éléments contextuels et la dynamique de face-à-face.

Quant au déplacement, il s'est opéré à deux niveaux : sur le plan disciplinaire, puisqu'il fallait rendre compte d'une réunion grâce aux outils conceptuels de la linguistique des interactions, mon travail ayant pris la suite des études mentionnées au chapitre 1.II. ; et sur le plan méthodologique, avec la technique de l'analyse de corpus, procédure lourde et coûteuse, qui implique l'essai et le rejet d'un grand nombre d'hypothèses, mais dont l'empirisme descriptif devrait être réhabilité grâce à la méthodologie de la transcription qui vise un respect *absolu* des données. Ce travail a pu paraître parfois statique ou descriptif. Pourtant tel fut mon choix d'aller loin dans l'observation et la description au risque d'alourdir l'interprétation. Cette démarche présentait en tout cas l'avantage de ramener à une réflexion sur les fondations du langage en termes de structures et de mécanismes, cherchant à réduire par là les risques d'interprétation hâtive. En ce qui concerne la formalisation des données, l'ébauche que j'ai proposée doit bien sûr être complétée pour viser les critères des traitements automatisés. Ces méthodologies sont actuellement au cœur des débats de l'équipe de recherche à laquelle j'appartiens (GRIC) : c'est dans le contexte d'un laboratoire, et au sein d'une équipe que ces vastes problématiques, liées à la fois à des objectifs d'analyse et à des contingences purement techniques, pourront évoluer.

L'approche linguistique à visée interactionniste et l'étude de réunion

Rendre compte, par le seul biais du langage, de la totalité du réel vécu dans une situation complexe, hétérogène et multimodale telle qu'une réunion de Conseil municipal, était impossible. Tel n'était pas mon but. Néanmoins, se démarquant des études socio-politiques ou des études de discours classiques, l'analyse d'interaction transforme la

façon de considérer les objets traditionnellement décrits comme des "touts institutionnels". En effet, le langage est éclairé, grâce à l'ADI, d'une quantité de dimensions nouvelles qui engendrent de multiples questions complémentaires. Cette forme d'analyse rend compte d'un "fourmillement d'activités" (Windisch, 1986 : 68) au service des objectifs langagiers.

Pour pénétrer dans la complexité de la situation étudiée, deux positions méthodologiques s'avéraient complémentaires et indissociables dans mon travail : l'analyse à 5 niveaux (situation, structures de participation, structures d'échange, argumentation, relation), et les rapports entre macro- et micro-analyse.

En parallèle, les analyses séquentielle et structurale furent deux des clés méthodologiques de mon analyse, incontournables pour mettre en évidence les différentes unités d'échange. Concernant le rôle structurant des tours de parole, ils ne permettent pas de rendre compte du comportement groupal de l'assemblée (ou de l'auditoire). Malgré tout, ce type de repérage fonctionne autour du schéma dialogique "intervention initiative-intervention réactive", permettant ainsi de pénétrer dans la complexité séquentielle des échanges. A ce sujet, l'étude d'un polylogue amène à observer conjointement l'axe de la simultanéité (qu'est-ce qui se passe à un temps "t" sur *plusieurs* tableaux en parallèle ?) et l'axe de la successibilité (qu'est-ce qui se passe dans *l'alternance* ?).

Enfin, pour des raisons techniques, j'ai délibérément choisi de laisser de côté les aspects posturo-mimo-gestuels ; en revanche j'ai inclus, *a minima*, dans ma grille d'observation, les réactions voco-verbales telles que le silence, les rires, les conduites de chœur. Il paraît en effet fondamental, dans l'étude d'un polylogue, d'enrichir les moyens de notation et d'analyse de ces types d'interventions collectives, à traiter à *égalité* avec les messages verbaux.

Le dernier intérêt de l'analyse structurale que j'ai utilisé, résidait dans le fait qu'elle était novatrice pour étudier une réunion. Dans une perspective historique, les travaux sociolinguistiques de F. Bargiela-Chiappini et S.J. Harris (1997) sur les *meetings* faisaient état de deux points de vue : les approches prescriptives qui ont tendance à considérer la réunion comme une pratique sociale sous-estimée [*imperfect encounters*] ; et les approches interprétatives qui assimilent la réunion à l'organisation qu'elle représente. L'approche structurale que j'ai proposée met en avant la "*mécanique interne*" du polylogue, qui renseigne sur les ressources communicatives mobilisées par les acteurs au cours de la réunion protocolaire, même si, comme le confient M. Grosjean et M. Lacoste (1999 : 21) dans leur étude de la communication collective à l'hôpital, la forme des communications verbales est un excellent indicateur des logiques institutionnelles, comme il vient d'être mentionné ci-dessus.

Cependant, l'analyse d'interaction centrée sur le découpage structural, indépendamment du sens que lui donnent les acteurs, n'est qu'une première étape pour décomposer des éléments *inter-reliés*. Une deuxième étape, tout aussi fondamentale, pourrait d'une part rassembler des études comparatives qui incluraient un traitement quantitatif à partir d'indicateurs sélectionnés pour mesurer précisément le degré d'interactivité (nombre de tours de parole et volume de parole en nombre de mots par exemple) ; d'autre part pratiquer des études fonctionnelles approfondies, complétées par

une confrontation avec les acteurs. En effet, pour ne pas en rester au niveau des traces, et pour croiser les représentations du chercheur avec celles des acteurs de la situation (Lacoste, 1998), ces techniques permettraient d'approcher les normes, les valeurs, ainsi que les savoirs spécialisés partagés par les interactants. Je n'ai pas pu me lancer ici dans un travail d'une telle envergure, mais je souhaite continuer mes réflexions dans ce sens.

Le contexte comme "opérateur de résolution"

Empruntée aux études d'argumentation menées par F. Van Eemeren et R. Grootendorst (1996), cette vision de la notion de contexte rappelle les allers et retours inévitables et incessants entre la situation donnée et la situation "en construction", tension d'où se dégagent trois éléments prégnants.

Tout d'abord, la question des entités présentes dans la situation, question posée en introduction de ce travail, a trouvé une réponse : la cohabitation entre des instances individuelle (le maire) et collective (l'assemblée et ses sous-groupes) d'une part, entre des actants humains (les acteurs) et non-humains (la procédure, la commune) d'autre part, rend compte de l'extrême complexité des ressources et des dimensions qui interfèrent pour explorer un tel système.

L'approche par les finalités, elle, a démontré que l'inscription des buts à différents niveaux d'une situation institutionnelle (règlement, assignation statutaire, agencement spatial du site, technologie administrative) dirige *irréremédiablement* les échanges vers les objectifs externes de la rencontre.

Enfin, l'approche par les enjeux a mis en évidence la *technicité* de la délibération qui permet d'une part l'exercice du droit d'expression publique, d'autre part l'accès à la décision du plus grand nombre (majorité). L'exercice de la démocratie est rendue possible dans un environnement légaliste, qui, malgré ses performances, cherche à se donner, malgré tout, "bonne conscience".

Le paramétrage de la participation comme première contrainte

Dans cette situation pluri-locuteurs protocolaire, une fois le dispositif de communication spécifié (ici une situation institutionnelle publique qui repose sur un fort degré d'organisation), la question du nombre de participants est partiellement résolue par l'élaboration du cadre participatif. Le schéma de communication qui s'en dégage repose alors d'une part sur une bipolarité (format de production/format de réception), d'autre part sur la gestion de la parole collective qui contribue à organiser l'activité en cours, ici la délibération qui consiste sommairement à écouter les exposés, réagir aux informations diffusées, intervenir dans les débats, voter. Compte-tenu de ces deux impératifs, la participation dépend du droit à la parole *prescrit* en fonction des facteurs suivants :

(1) la *surveillance* des temps de parole qui différencie les tours selon les locuteurs : tours fréquents pour le maire (interventions-flash) qui assure la mono-gestion de

l'interaction par une interposition systématique ; longs pour les rapporteurs et les informateurs (interventions-période) ; brefs pour les solliciteurs ; mais comme, dans une réunion, il existe toujours des participants *non engagés* dans la parole, soit ceux-ci se préparent à intervenir pour soutenir ponctuellement tel ou tel protagoniste qui s'est lancé dans les échanges, soit ils restent des auditeurs passifs mais intéressés, soit enfin ils se retirent provisoirement du débat.

(2) les *techniques* d'attribution de parole : pré-allocation et allocation formelle. Elles pré-déterminent l'alternance de parole au sein de l'assemblée en même temps qu'elles sont destinées à l'auditoire, qui peut suivre ainsi d'une part les prises de parole prévues à l'ordre du jour, d'autre part celles qui émergent localement, par le contrôle du maire.

(3) le *relais par l'écrit*, qui canalise les contenus et corrélativement les prises de parole, puisque prendre le temps de construire en situation des référents collectifs communs serait trop coûteux. Cependant, l'abondance des écrits rejailit sur l'oral : l'affluence d'informations multimodales (tableaux, graphiques, documents longs) étourdit les participants préoccupés par son traitement, les rendant moins disponibles pour produire de "la parole fraîche" dans le vif des échanges. La réunion de Conseil Municipal est une réunion qui produit en fait autant d'écrit que d'oral. Un tel paramétrage a un effet inhibiteur sur l'oralisation et privilégie essentiellement les finalités de l'interaction : le vote de l'assemblée et la diffusion des décisions en partie déjà prises devant un auditoire.

La gestion de parole ainsi pratiquée dévoile *un déséquilibre* dans la participation effective des différents types de locuteurs. Toutefois, comme le souligne très subtilement F. Ruzé dans ses descriptions des assemblées délibératives grecques, il faut rester vigilant par rapport à une certaine forme "d'illusion d'optique". Comme j'ai pu le constater, la succession des rapporteurs sur le devant de la scène n'empêche pas une multiplicité de brèves interventions et de remarques diverses, qui fusent de part et d'autre au milieu de l'assistance sans bien sûr, donner lieu à un véritable débat. Tel "un champ de blé agité par le zéphyr" (Ruzé, 1997 : 432), l'analyse des ressources communicatives d'une assemblée impose une attention sur *toutes* les formes de participation collective.

Un polylogue ancré dans la situation statutaire

La proposition typologique de R. Vion (1992 : 123) évoquée au chap.1.II.1. et complétée par le relevé d'une caractéristique de l'objet "réunion" établi par J. Donato et R. Vion (1979 : 15), mentionnée au chap.1.I.1.3., m'amène à confirmer la réunion de Conseil municipal dans son statut d'interaction à *structure d'échange* relevant de la communication dans les groupes, et autorisant des actes ou des prises de parole individuels *et* collectifs.

Cela dit, mon étude de polylogue a visé la description de ses structures, et a mis l'accent sur les critères suivants :

(1) la co-présence en mode *éloigné* de tous les acteurs, avec tous les problèmes de visibilité que cela entraîne, a montré que des moyens de captation verbaux (système des tours de parole procédural) et techniques (table adaptée, rapports écrits et documents en rétroprojection, micros fixes et mobiles) s'imposent pour rendre les échanges possibles.

(2) plusieurs interlocuteurs sont mobilisés dans les échanges grâce à *quatre* facteurs de focalisation permanents : la présence d'un individu-pivot dont la légitimité totale est renforcée, dans la situation de face-à-face, par une place centrale et l'utilisation individualisée d'un micro ; un ordre du jour écrit pour parler de ce qui est prévu dans les rapports ; une procédure juridique et administrative pour agir en fonction du règlement ; un protocole dictant le comportement de chacun selon sa place hiérarchique.

(3) tout au long de l'interaction, deux interlocuteurs *constants*, individuel (l'individu-pivot) et collectif (l'assemblée), assurent la continuité des échanges.

(4) les échanges sont construits à partir d'un *scriptrigide*, de circuits de parole *préférentiels*, d'*emboîtements* de structures, et de la mise en œuvre de *trois* modalités de communication : verbale, voco-verbale, et non-verbale.

(5) l'attention des élus est *dirigée* sur l'activité de délibération par des actes de langage spécifiques : l'annonce officielle des thèmes, la désignation des parleurs prévus, l'allocation formelle préalable à toute prise de parole, la demande de permission pour parler, les performatifs pour ouvrir, clore et faire évoluer la réunion, l'appel aux questions pour donner la parole à l'assemblée, l'échange sans retour verbal de vote pour clore un thème.

(6) si le dialogue est réglé par une alternance quasi immédiate "action/ réaction", il en est tout autrement dans le polylogue protocolaire. En effet, toute communication est relayée par de nombreuses prises de parole méta-communicatives, qui diffèrent le transfert cognitif entre les locuteurs, avec tous les phénomènes d'alliance et de retrait qui sont liés à ce phénomène.

(7) enfin, les études de pragmatique montrent que les interruptions entre locuteurs sont une forme de révélateurs du savoir partagé. Or au Conseil municipal, le faible degré d'interactivité prouve que les acteurs n'ont pas le loisir d'ajuster leur monde référentiel. La centralisation du pouvoir et de l'information favorisant les conduites langagières unilatérales, la séance plénière de Conseil municipal trahit qu'elle n'est pas mise en place pour cela : son espace délibératif, tel qu'il se présente dans mon étude, relève davantage d'une mise en scène de débat que d'un débat réel.

Forts de tous ces éléments et de ma définition du polylogue annoncée au chap.1.II.4.2.3., on constate donc que le Conseil municipal comprend peu de polylogues effectifs, c'est-à-dire peu de moments où plus de trois locuteurs sont engagés dans les échanges verbaux : la structure polylogale est plutôt ancrée dans la situation *statutaire* .

Une interaction globalement affiliative

Dépendant d'une part de la taille et de la morphologie du groupe, d'autre part des finalités de l'interaction, les multiples formes de la coopération que j'ai décrites sont en rapport avec la place prise par la procédure et le protocole. Ce constat rejoint des conclusions formulées dans différentes études sur les réunions de travail.

M. Lacoste (1998 : 43) s'interroge sur l'équilibre entre ce qui est de l'ordre de la "procédure" et ce qui est de l'ordre de la "ressource" ; sur la répartition entre les "hommes" et les "technologies" organisationnelles, ou entre ce qui est prescrit et ce qui est laissé à l'initiative des acteurs. Or au Conseil municipal, le poids de la procédure juridique et administrative évoqué à plusieurs reprises, est considérable. C'est le meilleur moyen pour régler les problèmes de coopération car la procédure est un système conceptuel commun permettant l'échange d'expériences et facilitant la coordination des actions, comme l'expliquent P. Périn et M. Gensollen (1992) quand ils soulignent que la communication à plusieurs ne va pas de soi. L'axiome "plus on est nombreux, plus on doit coopérer" se vérifie dans un rassemblement comme celui du Conseil municipal et se réalise par la *coordination* de multiples tâches permettant la communication de face-à-face : la gestion de la parole par le maire, la focalisation du discours par un ordre du jour, le contrôle des statuts garanti par la procédure, la régulation socio-affective grâce aux usages protocolaires, une collaboration tacite, enfin des activités de contrôle diverses qu'il serait très intéressant d'étudier de façon plus approfondie.

D'autre part, j'ai pu développer la notion de protocole dans son sens spécifique. Plus que toute autre forme de communication, les échanges protocolaires sont rendus possibles à partir de règles communes qui prouvent que la coopération est une recherche permanente d'équilibre dans les relations. Dans un environnement réglementaire comme le Conseil municipal, cet équilibre est à trouver dans la gestion d'une double contrainte : le respect des normes "normées" du règlement, qui renvoient aux contraintes externes relevant d'un processus *d'application*, et le respect des normes tacites du protocole, qui sont le résultat d'un processus par *adhésion* à un code de conduites en usage dans ce type de situation. Les nombreuses traces discursives que j'ai mises en évidence prouvent que les deux processus sont *conjointement* activés dans des échanges, bouclés sous la pression de la procédure, et guindés sous l'effet de la cérémonie officielle, reléguant la fonction décisionnelle, dans ce type de situation, vers d'autres instances. Pour travailler sur ce type d'oral, il paraît donc impératif de se référer à d'autres lieux de parole (commissions diverses, bureau des adjoints) afin d'avoir accès à la source des discours rapportés en séance plénière. Il s'agit là d'une piste de travail supplémentaire, destinée à faire le lien entre l'univers des huis-clos et celui des plénières.

Enfin, les facteurs de coopération liés aux rapports de sexe, d'âge, de formation professionnelle, aux affinités, aux formes de compétence et aux coalitions d'intérêt ne sont pas pris en compte ici, mais pourraient également donner lieu à un questionnement complémentaire.

Un scénario de la démocratie

Dans la partie argumentative de cette étude, j'ai esquissé une description de la délibération en insistant sur les procédés argumentatifs qu'elle peut engendrer dans le cadre d'une majorité forte. C'est au cœur de la confrontation d'opinions que les enjeux (réels et symboliques), liés à l'exercice de la responsabilité communale, s'expriment dans l'interaction de face-à-face. Les hommes porte-parole d'une petite partie de l'opinion publique (les minoritaires) et ceux qui sont représentants d'instances pourvues d'autorité

(les majoritaires) ne sont pas à égalité.

La mise en scène interactionnelle place les élus dans un jeu de définition de soi où chacun d'eux attribue aux autres des représentations en fonction de cette inégalité. Les élus de l'opposition construisent alors un *éthos paradoxal* : devant leur inefficacité dans les faits, ils se victimisent mais défendent en définitive leur dignité malgré toutes les embûches. Les jeux corporels et les échanges montrent comment le risque permanent d'affrontement et de déstabilisation est esquivé autant que possible par des stratégies préférentielles qui se constituent en rituels, et des conduites d'évitement, de réparation, de protections diverses.

J'ai enfin pu mesurer un écart entre le conformisme de certains comportements et la singularité des réactions improvisées qui laissent place au ludique et à la fantaisie, dans le but de remplir le dernier de mes objectifs : montrer comment une interaction inédite, partiellement spontanée, s'intègre dans le cadre protocolaire, et se crée malgré lui, prouvant encore une fois, qu'au niveau de la relation sociale rien n'est *définitivement* pré-codé, même si des contraintes, des attentes, et des scripts pré-déterminent le cours des échanges.

Bibliographie

- ADAM J.M. 1991 : "Cadre théorique d'une typologie séquentielle", *Etudes de Linguistique Appliquée* 83, Paris : Didier Erudition : 7-17.
- AMALBERTI P., de MONTMOLLIN M., THEUREAU J. (éds). 1991 : *Modèles en analyse du travail*, Liège : Mardaga.
- AMBLARD H., BERNOUX P., HERREROS G., LIVIAN Y.F. 1996 : *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris : Seuil.
- ANDRE-LAROCHEBOUVY D. 1980 : *La conversation : jeux et rituels*, Thèse de Doctorat d'Etat, Univ. Paris IV. 1984 : *La conversation quotidienne*, Paris : Didier Crédif.
- ANZIEU D., MARTIN J.Y. 1997 : *La dynamique des groupes restreints*, Paris : PUF Le psychologue (Première éd. 1968).
- APOSTEL L. 1981 : "De l'interrogation en tant qu'action", *Langue française* 52 : 23-120.
- ARISTOTE. *Rhétorique*, Livre III, Texte établi et traduit par M. Dufour et A. Wartelle, édition de 1973, Paris : Les belles lettres. *Ethique à Nicomaque*, Texte établi et traduit par J. Tricot, édition de 1979, Paris : Librairie philosophique J. Vrin. *Rhétorique*, Introd. par M. Meyer, édition de 1991, Paris : Livre de Poche.
- ARMENGAUD F. 1985 : *La pragmatique*, Paris : PUF.
- ATKINSON J.M., DREW P. 1979 : *Order in court : the Organization of Verbal Interaction in Judicial Settings*, London : The Macmillan Press.

- AUER P. 1995 : "Ethnographic Methods in the Analysis of Oral Communication" in U. M. QUASTHOFF (ed.), *Aspects of Oral Communication*, Berlin, New York : Walter de Gruyter : 419-440.
- AUSTIN J.L. 1970 : *Quand dire c'est faire*, Paris : Seuil (Première éd. 1962 : *How to do things with words*, Oxford : Oxford University Press).
- BACHMANN C., LINDENFELD J., SIMONIN J. 1981 : *Langage et Communications Sociales*, Paris : Hatier/Crédif (LAL).
- BACOT P. 1994 : *Le dictionnaire du vote. Elections et Délibérations*, Lyon : PUL.
- BAKTHINE M. (VOLOCHINOV V.N.) 1977 : *Le marxisme et la philosophie du langage : essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris : Les éditions de Minuit (Première éd. 1929, Marksizmi Filosofija jazyka, Leningrad 2d).
- BANGE P. 1992 : *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris : Hatier-Didier.
- BARGIELA-CHIAPPINI F., HARRIS S.J. 1997 : *Managing Language. The discourse of Corporate Meetings*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- BARTHES R. 1984 : *Le bruissement de la langue*, Paris : Seuil.
- BAUDOUIIN J. 2000 : *Introduction à la science politique*, Paris : Dalloz. (6ème éd.).
- BENVENISTE E. 1966 : *Problème de linguistique générale* Vol. 1, Paris : Gallimard.
1970 : "L'appareil formel de l'énonciation", *Langage* 17 :12-18.
- BERNICOT J. 1992 : *Les actes de langage chez l'enfant*, Paris, PUF.
- BERTHOUD A.C. 1996 : *Paroles à propos. Approche énonciative et interactive du topic*, Paris : Ophrys.
- BION I.W.R. 1965 : *Recherche sur les petits groupes*, Paris : PUF.
- BLANCHE-BENVENISTE C. 1991 : *Le Français Parlé. Etudes Grammaticales*, Paris : Didier Erudition. (Première éd. 1990). 1997 : *Approche de la langue parlée en français*, Paris : Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE C., JEANJEAN C. 1987 : *Le français parlé*, Paris : Didier Erudition.
- BLANCHET A., TROGNON A. 1994 : *La psychologie des groupes*, Paris : Nathan.
- BODEN D. 1994 : *The business of talk : organizations in action*, Cambridge : Polity Press.
- BODEN D., ZIMMERMAN D.H. (eds) 1991 : *Talk and social structure : Studies in ethnomethodology and conversation analysis*, Cambridge : Polity Press.
- BORZEIX A. 1994 : "L'implicite, le contexte et les cadres : à propos des mécanismes de l'interprétation", *Le Travail Humain*, tome 57-4 : 331-343.
- BOUCHARD R. 1987 : "Structuration et conflits de structuration" in J.COSNIER, C. KERBRAT-ORECCHIONI, (éds), *Décrire la conversation*, Lyon, PUL : 73-104.
- BOUCHARD R., de GAULMYN M.M. 1997 : "Médiation verbale et processus rédactionnel : parler pour écrire ensemble" in M. GROSSEN, B. PY (éds), *Pratiques sociales et médiations symboliques*, Bern , Peter Lang : 153-173.
- BOURDIEU P. 1982a : *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris : Fayard. 1982b : "Les rites comme actes d'institution", *Actes de la recherche en*

- Sciences Sociales* 43 : 58-63.
- BOUTET J. 1994 : *Construire le sens*, Bern, Berlin, Frankfurt/M., New York, Paris, Wien : Peter Lang. 1995 : "Le travail et son dire", in J. BOUTET (éd), *Paroles au travail*, Paris : L'Harmattan : 247-267.
- BOUTET J., GARDIN B., LACOSTE M. 1995 : "Discours en situation de travail", *Langages* 117 : 12-31.
- BOYER H. 1988 : *L'écrit comme enjeu . Principe de scriptio et principe d'écriture*, Paris : Crédif.
- BRASSARD A. 1995 : "La signification de l'informel et la compréhension de la réalité institutionnelle", *Psychologie du travail et des organisations* Vol.1/2-3 : 46-65.
- BRETON P., GAUTHIER G. 2000 : *Histoire des théories de l'argumentation*, Paris : La découverte (coll. Repères).
- BROWN G. 1995 : *Speakers, listeners and communication. Explorations in Discourse Analysis*, Cambridge : Cambridge University Press.
- BROWN P., FRASER C. 1979 : "Speech as a marker of situation" in K.R. SCHERER, H. GILES (eds), *Social markers in speech*, Paris, Cambridge, Maison des Sciences de l'Homme and Cambridge University Press : 33-62.
- BROWN P., LEVINSON S. 1979 : "Social structure, groups and interaction" in K.R. SCHERER, H. GILES (eds), *Social markers in speech*, Paris, Cambridge, Maison des Sciences de l'Homme and Cambridge University Press : 291-341.
- BROWN P., LEVINSON S. C. 1987 : *Politeness. Some universals in language use*, Cambridge : Cambridge University Press.
- BURGER M. 1997 : "Positions d'interaction : une approche modulaire", *Cahiers de linguistique française* 19 : 11-46.
- CALI C. 1999 : *Rituels langagiers dans les prises de parole en contexte multilingue : la simulation globale « La conférence internationale » à l'épreuve de l'analyse du discours*, Thèse de Doctorat, Université Paris III-Sorbonne Nouvelle. 2001 : "Les échanges rituels dans les conférences internationales", *Les carnets du Cédiscor* 7, Presses de la Sorbonne Nouvelle : 173-186.
- CAPLOW T. 1984 : *Deux contre un, les coalitions dans les triades*, Paris : ESF (Première éd. : 1968 *Two against one : coalitions in triad*, Englewood Cliffs, New Jersey : Prentice Hall.)
- CARROLL R. 1987 : *Evidences invisibles. Américains et Français au quotidien*, Paris : Seuil.
- CHABANAL D., COMBREXELLE J.D. 1989 : *Le conseiller municipal. Droits et obligations*, Toulouse : Editions Litec.
- CHABROL C. 1994 : *Discours du travail social pragmatique*, Paris : PUF.
- CHARAUDEAU P. 1984 : *Aspects du discours radiophonique*, Paris : Didier Erudition. 1989 : "La conversation entre le situationnel et le linguistique", *Connexions* 53 : 9-22. 1991 : *La télévision. Les débats culturels "Apostrophes"*, Paris : Didier Erudition. 1995 : "Rôles sociaux et rôles langagiers" in D.VERONIQUE, R. VION, (éds) *Modèles de l'interaction verbale*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence : 79-96.

- CHARAUDEAU P., CROLL A., GORMATI Y. 1991 : "Les outils d'analyse du verbal" in P. CHARAUDEAU (éd.), *La télévision, Les débats culturels "Apostrophes"*, Paris : Didier-Erudition : 233-266.
- CICOUREL A. V. 1981 : "The role of cognitive linguistic concepts in understanding everyday social interactions", *Annual Review Sociology* 7 : 87-106. 1987 : "Cognitive and Organizational Aspects of Medical Reasoning", *Discourse Processes* 10, 4 : 347-368.
- CLARK H.H., CARLSON T.B. 1982 : "Hearers and Speech Acts", *Language* 58-2 : 332-373.
- CLARK H.H. 1989 : "Understanding by addressees and overhearers", *Cognitive Psychology* 21 : 211-232.
- CLEREMBAUX J. 2001 : *Conseil municipal mode d'emploi. Dossier d'expert*, Voiron : Editions de la lettre du cadre territorial SEPT.
- COCHARD D. 1991 : "Le maire mis en scène : un style de communication", in *La communication politique*, CNRS-CURRAP (Centre Universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie), Paris, PUF : 32-40.
- CONEIN B., JACOPIN E. 1994 : "Action située et cognition. Le savoir en place", *Sociologie du travail* 4 : 475-500.
- COLLETTA J. M. 1995 : "L'analyse des interactions en milieu institutionnel" in D. VERONIQUE et R.VION, (éds), *Modèles de l'interaction verbale*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence :151-161.
- COSNIER J. 1977 : "Spécificité de l'attitude éthologique dans l'étude du comportement humain", *Psychologie Médicale* 9, 11 : 1025-2029. 1978 : "Point de vue d'un éthologue des communications", *Psychologie Française* 23 : 51-58 1984 : "Les pré-requis d'une approche éthologique du langage", *Psychologie Médicale* 2 : 287-295. 1987 : "L'éthologie du dialogue" in J. COSNIER, C. KERBRAT-ORECCHIONI (éds), *Décrire la conversation*, Lyon, PUL : 291-315. 1988 : Grands tours et petits tours in J. COSNIER J., N. GELAS, C. KERBRAT-ORECCHIONI C. (éds), *Echanges sur la conversation*, Lyon, PUL 1988 :175-184. 1989 : "Les tours et le copilotage de l'interaction interactionnelle" in E. GOFFMAN et al., *Le parler frais*, Paris, Edition de minuit : 233-244. 1991 : "De l'amour du texte à l'amour du contexte", *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux* 13, : 29-46.
- COSNIER J., BROSSARD A. 1984 : *La communication non verbale*, Lausanne, Paris : Delachaux et Niestlé.
- COSNIER J., DALHOUMI S. 1981 : "Pratiques communicatives quotidiennes de maghrébins en milieu urbain français", *Publications de l'Université des Langues et Lettres de Grenoble* : 21-38.
- COSNIER J., KERBRAT-ORECCHIONI C. (éds) 1987 : *Décrire la conversation*, Lyon : PUL.
- COSNIER J., GELAS N., KERBRAT-ORECCHIONI C. 1988 : *Echanges sur la conversation*, Editions du CNRS, Paris : 1988.
- COSSALTER P. 1996 : "Les titulaires du 'pouvoir' dans les communes", *La Gazette des Communes* n°1365 : 27-33.

-
- COULTHARD M. 1977 : *An Introduction to discourse Analysis*, Londres : Longman.
1995 : *Advances in Spoken Discourses Analysis*, London and New York : Routledge.
(Première éd. 1992).
- CRAGAN J.F., WRIGHT D.W. 1990 : "Small group communication research of the 1970s : a synthesis and critique", *Communication Studies* 41 : 212-236.
- CUFF E.C., SHARROCK W.W. 1985 : "Meetings" in T.A. VAN DIJK (éd), *Handbook of discourse analysis : Discourse and dialogue*, Vol.3, London, Academic Press :149-159.
- CULIOLI A. 1990 : *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, Vol.1, Paris : Ophrys.
- DANNEQUIN C. 1982 : "Prise de parole et pouvoir de la parole", *Etudes de Linguistique Appliquée* 46 : 33-57.
- DARTEVELLE M. 1992 : "L'équipe et le travail policier : l'exemple de l'intervention sur les différends familiaux", *Cahiers Langage et Travail* 4 "Langage et activité de service" : 9-24.
- DELAMOTTE-LEGRAND R. 1995 : "Le polylogue enfantin ou comment dire à neuf ?" in D.VERONIQUE, R. VION, (éds) *Modèles de l'interaction verbale*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence : 397-406.
- DELMAS B. 1994 : "La mécanisation de l'écriture. Une innovation dans l'Administration", *La Revue* n°11, Paris : Le Musée des Arts et Métiers : 15-23.
- DOLININE C. 1999 : "Le problème des genres du discours quarante-cinq ans après Bakhtine", *Langage et Société* 87 : 6-40.
- DONATO J., VION R. 1979 : "Actes de parole en réunion politique", *Cahiers de Linguistique d'Orientalisme et de Slavistique* 13 : 15-33.
- DOURY M. 1994 : *Analyse de l'argumentation dans le débat autour des "parasciences"*, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Lumière Lyon2. 1997 : *Le débat immobile*, Paris : Kimé.
- DREW P. HERITAGE J. 1992 : "Analyzing talk at work : an introduction" in P. DREW, J. HERITAGE (éds), *Talk at work. Interaction in institutional setting*, Cambridge : Cambridge University Press : 3-65.
- DU BOIS J. W. 1991 : "Transcription design principles for spoken discourse research", *Pragmatics* 1-1 : 71-106.
- DUCROT O. et al. 1980 : *Les mots du discours*, Paris : Minuit.
- DUCROT O. 1983 : "Opérateurs argumentatifs et visée argumentative", *Cahier de linguistique française* 5 : 7-36.
- DUHAMEL O. 1993 : *Les démocraties* , Paris : Essais Points Seuil.
- DU MARSAIS C. 1977 : *Traité des tropes*, Paris : Le nouveau commerce (édition de1730).
- DUNCAN S., FISKE D.W. 1977 : *Face to face interaction research*, Londres : Erlbaum & Wiley.
- DURANTI A. 1986 : "The audience as co-author : an introduction", *Text* 6-3 : 239-247.
- DURANTI A., GOODWIN C. 1992 : *Rethinking context*, Cambridge : University Press.

- DURKHEIM E. 1960 : *Les forces élémentaires de la vie religieuse*, Paris : PUF (4ème édition).
- EDWARDS J.A., LAMPERT M.D. 1993 : *Talking data : Transcription and coding in discourse research*, Hillsdale New Jersey : Lawrence Erlbaum Associates
- EHLICH K. 1993 : "HIAT. A transcription system for discourse data" in J.A. EDWARDS, M.D. LAMPERT (éds), *Talking data. Transcription and Coding in discourse research*, Hillsdale New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates : 123-148.
- FAYOL M., MONTEIL. 1988 : "The notion of Script : from General to Developmental and Social Psychology", *Cahiers de psychologie cognitive* 4 (8) : 335-361.
- FERNANDEZ M.M.J. 1987 : *Le discours des Sames. Oralités, contrastes, énonciation*, Paris : Didier Erudition.
- FESCHET J. 1999 : *S'initier à la sociologie*, Lyon : Chronique sociale.
- FILLIETAZ L. 1996 : "Vers une approche interactionniste de la dimension référentielle du discours", *Cahiers de Linguistique française* 18 : 33-67.. 1997 : "Des enjeux actionnels dans les interactions verbales : une définition de la dimension référentielle du discours", *Cahiers de linguistique française* 19 : 47-82.
- FLAHAULT F. 1978 : *La parole intermédiaire*, Paris: Seuil.
- FONTANIER P. 1977 : *Les figures du discours*, Paris : Flammarion (édition de 1821).
- FRAENKEL B. 1995 : La traçabilité, une fonction caractéristique des écrits de travail, *Connexion* n°65 : 63-75.
- GARCIA C. 1980 : "Argumenter à l'oral : de la discussion au débat", *Pratiques* 28 : 95-124. 1996 : "Quand des élèves de CM1 argumentent", *Langue française* 112 : 50-66.
- GARDIN B., RICHARD-ZAPPELLA J. 1986 : "Les porte-parole en question", *La pensée* 254 : 93-105.
- GARFINKEL H. 1975 : "Ethnométhodologie", *Sociétés* 5 : 5-6.
- GAULMYN M.M.de. 1987 : "Les régulateurs verbaux : le contrôle des récepteurs" in J. COSNIER, C. KERBRAT-ORECCHIONI (éds.), *Décrire la conversation*, Lyon, PUL : 203-223.
- GENSOLLEN M., CURIEN N. 1985 : "La communication dans un groupe de travail. L'analyse du fonctionnement interactif et le marché des téléconférences", *Réseaux* 10 : 39-74.
- GHIGLIONE R. et al. 1986 : *L'homme communiquant*, Paris : Armand Colin.
- GHIGLIONE R., TROGNON A. 1993 : *Où va la pragmatique ?*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- GIRIN J. 1995 : "Le langage et la compétence des agencements organisationnels", *Connexions* n°65 : 121-141.
- GILLY M., ROUX J.P., TROGNON A. 1999 : *Apprendre dans l'interaction*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, Publications de l'Université de Provence.
- GOFFMAN E. 1973a : *La mise en scène de la vie quotidienne : la présentation de soi*, vol.1, Paris : Minuit (Première édition 1959 : *The Presentation of self in every day life*, New York : Doubleday Anchor). 1973b : *La mise en scène de la vie quotidienne : les*

- relations en public, vol.2, Paris : Minuit (Première éd. 1971 : Relations in public : microstudies of the public order, New York : Basics books). 1974 : Les rites d'interaction, Paris : Minuit (Première éd. 1967 : Interactional ritual, New York : Anchor books). 1987 : Façons de parler, Paris: Minuit. (Première éd. 1981 : Forms of Talk, Philadelphie : univ. of Pennsylvania). 1988 : "La situation négligée" in Les moments et leurs hommes (textes recueillis et présentés par Y.Winkin), Paris, Seuil Minuit :143-149. (Première édition 1964 : "The Neglected situation", American anthropologist 66-6. II : 133-136). 1991 : Les cadres de l'expérience, Paris : Minuit. (Première édition 1974 : Frame analysis : an essay on the organization of experience, New York : Harper and Row).*
- GOODWIN C. 1981 : *Conversational Organization*, New York : Academic Press.
- GOODWIN M.H. 1991 : "Biplay : Participant structure and framing of collaborative collusion" in B. CONEIN, M. de FERNEL, L. QUERE, *Les Formes de la conversation*, Vol. 2, Paris, CNET :155-180.
- GOODY J. 1979 : *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris : minuit. 1994 : *Entre l'oralité et l'écriture*, Paris : Puf Ethnographie.
- GRICE H.P. 1979 : "Logique et conversation", *Communications* 30 : 57-72 (Première éd. 1975 : "Logic and conversation" in P. COLE , J.L. MORGAN (éds), *Syntax and Semantics, Vol.III, Speech Acts*, New York : Academic Press).
- GROSJEAN M. 1991 : "La question dans les prestations de service. L'expérience du guichet de métro parisien" in C. KERBRAT-ORECCHIONI (éd.), *La question*, Lyon, PUL : 247-262. 1995 : "Contextualisations vocales en situations de travail", *Connexions* 65/1, 27-42. 1997 : "Les relèves orales entre équipes infirmières à l'hôpital. Des structurations discursives aux pratiques cognitives et sociales" in M. GROSSEN et B. PY (éds) *Pratiques sociales et médiations symboliques*, Berne, Peter Lang : 138-152.
- GROSJEAN M., LACOSTE M. 1998 : "L'oral et l'écrit dans les communications de travail ou l'illusion du 'tout écrit'", *Sociologie du travail* 4 : 439-461. 1999 : *Communication et intelligence collective*, Paris : PUF.
- GROSJEAN M., TRAVERSO V. 1998 : "Les cadres participatifs dans les polylogues : problèmes méthodologiques", in Cabasino F. (éd.), *Du dialogue au polylogue*, Rome, CISU : 51-67.
- GÜLICH E. 1987 : "Pour une ethnométhodologie linguistique" in U. DAUSENDSCHÖN-GAY , E. GÜLICH, U. KRAFFT (éds) *Linguistische Interaktionsanalysen, Beiträge zum 20. Romanistentag 1987*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag : 325-364.
- GUMPERZ J. 1989 : *Engager la conversation*, Paris : Editions de Minuit.
- GUMPERZ J.J., HYMES D. (eds). 1972 : *Directions in sociolinguistics. The Ethnography of Communication*, New York : Holt, Rinehart and Winston, Inc.
- HABERT B., NAZARENKO A., SALEM A. 1997 : *Les linguistiques de corpus*, Paris : Armand Colin.
- HALL E.T. 1971 : *La dimension cachée*, Paris: Seuil (réédition Points 1978).
- HEATH C. 1989 : " Goffman la notion d'engagement et l'analyse des interactions de face-à-face" in *Le parler frais* d'Erving Goffman (collectif), Paris , Minuit : 245-256.

- HENNE H., REHBOCK H. 1979 : *Einführung in die Gesprächsanalyse*, Berlin, New York : De Gruyter.
- HYMES D.H., GUMPERZ J.J. 1972 : *Directions in sociolinguistics The Ethnography of Communication*, New York : Holt, Rinehart and Winston.
- HYMES D.H. 1962 : "The Ethnography of Speaking" in T.GLADWIN et W.C. STURTEVANT (éds), *Antropology and Human Behavior*, Washington : D.C. The anthropology Society of Washington :13-53. 1974a : *Foundations in Sociolinguistics : an Ethnographic Approach*, Philadelphie : Univ. of Pennsylvania Press. 1974b : *Vers la compétence de communication*, Paris : Hatier-Crédif (LAL).
- IRVINE J.T. 1993 : "Shadow conversations : The Indeterminacy of Participant Roles" in M. SILVERSTEIN, G. URBAN (eds), *Natural Histories of discourse*, Chicago and London : The University of Chicago Press : 131-159.
- JAKOBSON R. 1963 : *Essais de linguistique générale*, Paris : Minuit. (réédition. Points, 1968).
- JEANNERET T. 1988 : "Analyse hiérarchique et fonctionnelle du discours : co-énonciation et mouvement discursif", Neuchâtel : *Tranel* 13, 15-42. 1991 : "Fabrication du texte conversationnel et conversation pluri-locuteurs", *Cahiers de Linguistique Française* 12 : 83-102. 1993 : "Modes de structuration en conversation" in *Approches linguistiques de l'interaction*, Contributions aux 4^e Rencontres régionales de linguistique, Bâle, 14-16 septembre 1992, Bulletin CILA 57 : 59-69. 1995a : Interaction, co-énonciation et tours de paroles, *Cahiers de l'Institut de linguistique et des sciences du langage* 7 : 137-157. 1995b : "Conversation pluri-locuteurs et co-énonciation" in D. VERONIQUE., R. VION (éds) : 379-390. 1996 : "Relatives co-énoncées : conversation et syntaxe", *Scolia* 5 : 343-360. 1999 : *La co-énonciation en français*, Bern, Berlin, Frankfurt/M., New York, Paris, Wien : Peter Lang.
- JEFFERSON G. 1984 : "On the organization of laughter in talk about troubles" in J.M. ATKINSON, J. HERITAGE (éds), *Structures of social action. Studies in conversation analysis*, Cambridge, Cambridge University Press : 346-369.
- KENDON A. 1982 : "The organization of behavior in face-to-face interaction : observations on the development of a methodology" in K.R. SCHERER, P. EKMAN (eds), *Handbook of methods in nonverbal behavior research*, Cambridge : Cambridge University Press : 440-505.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. 1980 : *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin. 1984 : "Les négociations conversationnelles", *Verbum* VII, 2-3 : 223-243. 1987a : "La mise en places" in J. COSNIER, C. KERBRAT-ORECCHIONI (éds), *Décrire la conversation*, Lyon : PUL : 319-352. 1987b : "La description des échanges en analyse conversationnelle : l'exemple du compliment", *DRLAV* 36-37 : 1-53. 1988 : "La notion de 'place' interactionnelle" in J.COSNIER, N. GELAS, C. KERBRAT-ORECCHIONI, (éds), *Echanges sur la conversation*, Paris : Editions du CNRS : 185-198. 1990 : *Les interactions verbales*, Vol.1 Paris : Armand Colin. 1992 : *Les interactions verbales*, Vol.2 Paris : Armand Colin. 1994 : *Les interactions verbales*, Vol.3 Paris : Armand Colin. 1996 : *La conversation*, Paris : Seuil. 1997 : "A multilevel approach in the study of talk-in-interaction", *Pragmatics* 7-1 : 1-20.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (éd.) 1991 : *La question*, Lyon, PUL.

-
- KERBRAT-ORECCHIONI C., PLANTIN C. (éds) 1995 : *Le trilogue*, Lyon : PUL.
- LABOV W., FANSHEL D. 1977 : *Therapeutic Discourse*, New York : Academic Press.
- LACOSTE M. 1980 : "La vieille dame et le médecin : contribution à une analyse des échanges linguistiques inégaux", *Etudes de Linguistique Appliquée* 37 : 34-43. 1983 : "Des situations de parole aux activités interprétatives", *Psychologie française* 28/3-4 : 231-238. 1985 : "L'analyse des communications multimodales : du recueil de données à l'interprétation. Savoir des locuteurs et expansions du discours", *Etudes de linguistique Appliquées* 57 : 77-86. 1989a : "Parole plurielle et prise de décision" in *Le parler frais* d'Erving Goffman (collectif), Paris, Minuit : 257-273. 1989b : "Langage et situation de travail" in G. DRIGEARD, P. FIALA, M. TOURNIER (éds), *Courants sociolinguistiques*, Paris, Klincksieck : 207-224. 1991 : "Les communications de travail comme interactions" in R. AMALBERTI, M. de MONTMOLLIN, J. THEUREAU (éds), *Modèles d'analyse du travail*, Liège, Mardaga : 191-227. 1992 : "Introduction. Interaction et médiatisation : Fonctionnement de la parole en collectif et médiatisation" : 43-60 in P. PERIN et M. GENSOLLEN (éds.), *La communication plurielle. L'interaction dans les téléconférences*, Paris : Dunod. 1993 : "Interaction située et dimension collective du travail" in F. SIX, X. VAXEVANOGLU (éds), *Les aspects collectifs du travail*, Toulouse, Octarès : 29-49. 1994 : "Langage et travail. Quelques perspectives", *Sociologie du travail* HS : 45-56. 1995 : "Parole d'action sur un chantier" in D.VERONIQUE, R. VION (éds), *Des savoirs communicationnels*, Publications de l'Université de Provence : 451-463. 1995 : "Parole, action, situation" in J. BOUTET (éd.) *Paroles au travail*, Paris, l'Harmattan : 23-43. 1998 : *La communication de travail. Une approche par l'action et le langage*, Habilitation à diriger des recherches sous la direction de B. MIEGE, Université Stendhal Grenoble III.
- LACOSTE M., MOUCHON J., PERIN P. 1985 : "La communication dans les réunions de travail médiatées", *Réseaux* 10 : 75-102.
- LAFONT R.(dir). 1984 : *Anthropologie de l'écriture*, Paris : Centre de création industrielle, Centre Georges Pompidou.
- LARRUE J., TROGNON A. 1993 : "Organization of turn-taking and mechanisms for turn-taking repairs in a chaired meeting", *Journal of Pragmatics* 19 : 177-196.
- LASCOUMES P 1991 : "Le protocole, ou comment s'épargner la politesse" in *Autrement La politesse vertu des apparences* : 118-129.
- LATOUB B. 1989 : *La Science en action*, Paris : La Découverte.
- LERNER G.H. 1991 : "On the syntax of sentence-in-progress", *Language in society* 20 : 441-458. 1996 : "On the place of linguistic resources in the organization of talk-in-interaction : 'second person' reference in multi-party conversation", *Pragmatics* 6-3 : 281-294.
- LEROY C. 1985 : "La notation de l'oral", *Langue Française* 65 : 6-16.
- LEVINSON S. C. 1983 : *Pragmatics*, Cambridge : C.U.P. 1988 : "Putting Linguistics on a Proper Footing : Explorations in Goffman's Concepts of participation" in P. DREW, A. WOOTTON (éds), *Erving Goffman : Exploring the interaction order*, Cambridge : Polity Press : 161-227. 1992 : "Activity types and language" in P. DREW et J. HERITAGE (éds), *Talk at Work. Interaction in institutional setting*, Cambridge,

- Cambridge University Press : 67-100.
- LEVY A., TROGNON A. 1986 : "Une histoire conversationnelle dans un groupe de formation", *Connexions* 47 : 19-62.
- LUSCHER J.M. 1989 : "Propositions pour un pré-traitement des unités conversationnelles", *Verbum* XII- 2 : 179-192.
- MACCIO C. 1986 : *Des réunions efficaces*, Lyon : Chronique sociale.
- MAINGUENEAU D. 1991 : *L'Enonciation en linguistique française*, Paris : Hachette. (Nouvelle édition 1993) 1991b : *L'Analyse du Discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris : Hachette. 1992 : "Le Tour ethnolinguistique de l'analyse de discours", *Langages* 105 : 114-125.
- MARCOCCIA M. 1994 : *Le rôle de porte-parole dans le discours politique, analyse sociopragmatique*, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Lumière Lyon2.
- MARTIN F. 1997 : *Réunions décisionnelles médiatisées par ordinateur en entreprise*, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Lumière Lyon2.
- MARTIN J.Y. 1986 : *La dynamique des groupes restreints*, Paris : PUF le psychologue.
- MATONTI F. 1998 : *Le comportement politique des français*, Paris : Armand Colin.
- MEYER B. 1996 : *Maîtriser l'argumentation*, Paris : Armand Colin, Collection "Cursus".
- MILLER L. 1994 : "Japanese and american meetings and what goes on before them : a case study of co-worker misunderstanding", *Pragmatics* 4-2 : 221-238.
- MOESCHLER J. 1982 : *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne : Peter Lang. 1985 : *Argumentation et conversation : éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris : Hatier.
- MOESCHLER J., SPENGLER N. 1982 : "La concession ou la réfutation interdite", *Cahiers de linguistique française* 4, Université de Genève : 7-36.
- MOIRAND S. 1990 : "Décrire des discours produits dans des situations professionnelles", in Publics spécifiques et communication spécialisée, *Le Français dans le monde*, Paris : Hachette. 1996 : *Le discours, enjeux et perspectives*, Paris : Hachette.
- MOLINIE G. 1992 : *Dictionnaire de rhétorique*, Paris : Livre de Poche.
- MONTANDON A. 1997 : *Politesse et savoir vivre*, Paris : Anthropos.
- MOREL M.A., DANON-BOILEAU L. 1998 : *Grammaire de l'intonation*, Paris : Ophrys.
- MUCHEMBLED R. 1998 : *La société policée*, Paris : Seuil.
- MÜLLER F.E. 1995 : "Interaction et syntaxe. Structures de participation et structures syntaxiques dans la conversation à plusieurs participants", in D.VERONIQUE, R. VION, (éds) *Modèles de l'interaction verbale*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence : 331-343.
- NEL N. 1990 : *Le débat télévisé*, Paris : Armand Colin.
- O'CONNEL D.C., KOWAL S. 1994 : "Some current transcription systems for spoken discourse : a critical analysis", *Pragmatics* 4-1 : 81-107. 1998 : "Orality and literacy in public discourse : An interview of Hannah Arendt" *Journal of Pragmatics* 30 : 543-564.

- OLSON G.M., OLSON J.S., CARTER M.R., STORROSTEN M. 1992 : "Small group design meetings : an analysis of collaboration", *Humam-Computer Interaction* 7 : 347-374.
- PARPETTE C. 1995-96 : "Un exemple d'enseignement de savoir-faire langagier : le discours de statistiques", *Verbum* 1 : 75-85.
- PECHEUX M. 1990 : *L'inquiétude du discours*, textes choisis et présentés par Denis Maldidier, Paris : Editions des Cendres.
- PERIN P., GENSOLLEN M. (éds) 1992 : *La communication plurielle. L'interaction dans les téléconférences*, Paris : Dunod.
- PENE S. 1995 : "Traces de mains sur des écrits gris" in J. BOUTET (éd), *Paroles au travail*, Paris, L'Harmattan :105-122. 1996 : "Ecriture et place de travail", in D. PUTHOD et O. SERVAIS (éds), *Autonomie des outils, pratiques des acteurs*, Université de savoie GEREG.
- PERELMAN C. 1977 : *Rhétorique et Argumentation*, Paris : Vrin. 1989 : *Rhétoriques*, Bruxelles : Edition de l'université de Bruxelles.
- PERELMAN C., OLBRECHTS-TYTECA L. 1988 : *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles : Editions de l'université libre de Bruxelles.
- PERRET D. 1971 : "La demande et le don de parole dans les assemblées", *Le Français moderne* 1 : 44-55.
- PICARD D. 1995 : *Les rituels du savoir-vivre*, Paris : Seuil. 1996 : "Les 'rituels d'accès' dans le savoir-vivre", *Ethnologie française* XXVI : 239-247. 1998 : *Politesse, savoir-vivre et relations sociales*, Paris : PUF.
- PICOCHÉ J. 1995 : *Etudes de lexicologie et de dialectologie*, Paris : Conseil International de la langue française.
- PIKE K.L. 1975 : "On kinesic triadic relations in turn-taking", *Semiotica* 13-4 : 389-394.
- PLANTIN C. 1990 : *Essais sur l'argumentation. Introduction linguistique à l'étude de la parole argumentative*, Paris : Kimé.
- 1991 : "Question # Argumentation # Réponses" in C. KERBRAT-ORECCHIONI (éd.), *La question*, Lyon, PUL : 63-85.
- 1993 : "Situation rhétorique", *Verbum* 1-2-3 : 228-239. 1994 : "Notes sur une composition", *Pratiques* 84 : 77-92.
- 1995a : "Fonction du tiers dans l'interaction communicative" in C. KERBRAT-ORECCHIONI, C. PLANTIN (éds), *Le trilogue*, Lyon, PUL : 108-133.
- 1995b : "L'argument du paralogisme", *Hermès* 15 : 245-262. 1995c : *Recherches sur l'interaction argumentative*, Habilitation à diriger des recherches, Université Lumière Lyon2.
- 1996a : *L'argumentation*, Paris : Seuil.
- 1996b : "Le trilogue argumentatif", *Langue française* 112 : 9-30.
- PLETY R. 1993 : *Ethologie des sciences humaines*, Lyon : PUL.
- QUERE L. 1987 : "Construction de la relation et coordination de l'action dans la conversation", in B. CONEIN, M. DE FORNEL, L. QUERE (éds), *Les formes de la conversation* Vol.1, Réseaux, Cent : 253-288.

- REBOUL O. 1984 : *La rhétorique*, Paris : PUF.
- REMI-GIRAUD S. 1987 : "Production et transformation du texte conversationnel" in J.COSNIER, C. KERBRAT-ORECCHIONI (éds), *Décrire la conversation*, Lyon, PUL :109-165.
- REY A. 1992 : *Le dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Le Robert.
- RICHARD C., ROBERGE D. 1986 : "Une conversation : des actions à plusieurs niveaux", in Erpicum et Pagé (éds) 1986 : 17-55.
- ROBRIEUX J.J. 1993 : *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, Paris : Dunod.
- ROMILLY J. de 1975 : *Problèmes de la démocratie grecque*, Paris : Hermann 1988 : *Les grands sophistes dans l'Athènes de Périclès*, Paris : Editions de Fallois.
- ROUARD F. 1994/3 : "L'individu et ses traces : 'Objectivité' et stratégie dans les écrits de maintenance", *Education permanente* 120 : 59-72.
- ROULET E. 1981 : "Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation", *Etudes de Linguistique Appliquée* 44 : 7-37.
- 1991 : "Vers une approche modulaire de l'analyse du discours", *Cahiers de linguistique française* 12 : 53-81.
- 1995 : "Etude des plans d'organisation syntaxique, hiérarchique et référentiel du dialogue : autonomie et interrelations modulaires", *Cahiers de linguistique française* 17 :123-140.
- 1997 : "A modular approach to discourse structures", *Pragmatics* 7 : 125-146.
- ROULET E. (éd.) 1985 : *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne : Peter Lang.
- RUZE F. 1997 : *Délibération et pouvoir dans la cité grecque de Nestor à Socrate*, Paris : Publications de la Sorbonne.
- SACKS H. 1992 : "Turn-taking ; Collaborative utterances via appendor questions ; Instructions ; Directed utterances" in *Lectures on conversation*, Vol.1, Part IV, Oxford, Blackwell : 523-534.
- SACKS H., SCHEGLOFF E., JEFFERSON G. 1974 : "A simplest systematics for the organization of turn-taking in conversation", *Language* 50 : 696-735.
- SALAZAR-ORVIG A. 1983 : "Place des interlocuteurs dans les entretiens cliniques", *Journée d'études* 8 (Univ. René Descartes) : 88-100.
- SALINS G.D.de 1988 : *Une approche ethnographique de la communication. Rencontres en milieu parisien*, Paris : Hatier-Crédif.
- SAVOYANT A., LEPLAT J. 1983 : "Statut et fonction des communications dans l'activité des équipes de travail", *Psychologie française* 28-3 : 116-139.
- SCHANK R.C., ABELSON R.P. 1977 : *Scripts , Plans, Goals and Understanding*, New Jersey : Lawrence Erlbaum Associates (and Understanding. An inquiry into Human Knoweldge Structure HNJ, ed.
- SCHEGLOFF E. 1991 : "On talk and its institutional occasions, in P. DREW et J. HERITAGE (eds), *Talk at Work. Interaction in institutional setting*, Cambridge, Cambridge University Press : 101-134. 1995 : "Parties and talking Together : Two ways in which numbers are significant for talk-in-interaction", in P.T. HAVE, G.

-
- PTASAS (éds), *Situated Order*, Washington, D.C. International Institute for Ethnomethodology and Conversation Analysis & University Press of America : 31-42.
- SCHENKEIN J. (ed) 1978 : *Studies in the Organization of Conversationnal Interaction*, Londres : Academic Press.
- SCHOBER M.F., LARK H.H. 1989 : "Understanding by addressees and overhearers", *Cognitive Psychology* 21 : 211-232.
- SCHWARTZMAN H.B. 1989 : *The meeting. Gatherings in organizations and communities*, New York : Plenum Press.
- SEARLE J.R. 1972 : *Les actes de langage Paris* : Hermann (Première édition 1969 : *Speech Acts*, Cambridge : CUP). 1982 : *Sens et expression*, Paris : Minuit.
- SINCLAIR J.M., COULTHARD R.M. 1975 : *Towards an Analysis of Discourse. The English used by Teachers and Pupils*, Oxford : Oxford University Press.
- TAYLOR J. R., COOREN F. 1997 : "What makes communication 'organizational'", *Journal of Pragmatics* 27 : 409-438.
- THEUREAU J. 1992 : *Le cours d'action : analyse sémio-logique. Essai d'une anthropologie cognitive située*, Bern : Peter Lang.
- TOURNIER M. 1997 : *Des mots en politique. Propos d'étymologie sociale*, Vol. 2, Paris : Klincksieck : 175-185.
- TOULMIN S.E. 1993 : *Les usages de l'argumentation*, Paris : PUF.
- TRAVERSO V. 1993 : "Les routines : lieux communs de la conversation", in *Lieux communs, topoi, stéréotypes, clichés*, sous la direction de C. Plantin, Paris, Kimé, 111-123. 1996 : *La conversation familière*, Lyon : PUL.
- 1994 : "Les dynamiques du trilogue" in *Le dialogue en question, Cahier du Centre Interdisciplinaire des Sciences du Langage 10*, Toulouse : Université de Toulouse le Mirail : 153-163.
- 1995 : "Gestion des échanges dans la conversation à trois participants" in C. KERBRAT-ORECCHIONI, C. PLANTIN (éds), *Le trilogue* : 29-53.
- 1997 : "Des échanges à la poste : dialogues, trilogues, polylogue(s)", *Cahiers de Praxématique* 28 : 57-77.
- 1999 : *L'analyse des conversations*, Paris: Nathan Université.
- TROGNON A. 1978 : "Sur la notion de stratégies verbales de groupe", *Verbum I* : 99-108.
- 1982 : "Analyse interlocutoire", *Connexions* 38 : 39-61.
- 1986a : "Un conflit déployé dans une conversation à trois", *Psychologie et éducation X/3-4* : 75-91.
- 1986b : "Essai d'analyse discursive d'un séminaire", *Verbum IX-1* : 29-59.
- 1986c : "Sur l'analyse du contenu des interlocutions", *Psychologie et Education X/1* : 21-48.
- 1991 : "L'interaction en général : sujets, groupes, cognitions, représentations sociales", *Connexions* 57 : 9-27.
- TROGNON A., LEVY A. 1986 : "Une histoire conversationnelle dans un groupe de formation", *Connexions* 47 : 19-62.

- TROGNON A, LIPIANSKI E. 1996 : "Actualité des groupes", *Connexions* 68.
- TROGNON A., KOSTULSKI K. 1996 : "L'analyse de l'interaction en psychologie des groupes : économie interne et dynamique des phénomènes groupaux", *Connexions* 68 : 73-115.
- VANDERVEKEN D. 1988 : *Les actes de discours*, Bruxelles : Mardaga.
- VAN EEMEREN F., GROOTENDORST R. 1996 : *La nouvelle dialectique*, Paris : Kimé. (traduit par S. Bruxelles , M. Doury , V. Traverso , coord par C. Plantin).
- VERONIQUE D., VION R. (éds) 1995 : *Des savoirs-faire communicationnels*, Aix-en-provence : Publications de l'Université de Provence.
- 1995 : *Modèles de l'interaction verbale*, Aix-en-provence : Publications de l'Université de Provence.
- VIGNAUX G. 1988 : *Le discours, acteur du monde. Enonciation, argumentation et cognition*, Paris : Ophrys.
- VINCENT D. 1995 : "Du dialogue au soliloque : des interactions plus ou moins conversationnelles", *Cahiers de linguistique française* 16 : 53-68.
- VION R. 1992 : *La communication verbale*, Paris : Hachette supérieur.
- 1995 : "La gestion pluridimensionnelle du dialogue", *Cahiers de Linguistique française* 17, 178-203.
- 1999 : "Pour une approche relationnelle des interactions verbales et des discours", *Langage et société* 87 : 95-114.
- WATZLAWICK P., HEMICK-BEAVIN J.H., JACKSON D. 1972 : *Une logique de la communication*, Paris : Seuil (Première édition 1967 : *Pragmatics of human communication*, New York : W.W. Norton & Company inc. ; rééd. Points 1979).
- WELKE D. 1980 : "Séquentialité et succès des Actes de Langage", *DRLAV* 22-23 :177-308.
- 1986 : "La semi-interprétativité dans les transcriptions en 'analyse conversationnelle' et pragmatique linguistique : travaux américains et allemands", *DRLAV* 34-35 : 195-213.
- WHITTAKER R., ROJO L. M. 1999 : "A dialogue with bureaucracy : Register, genre and information management as constraints on interchangeability", *Journal of Pragmatics* 31 : 149-189.
- WINDISCH U. 1986 : *Le K.-O. verbal. La communication conflictuelle*, Lausanne : L'Age d'homme.
- 1995 : "L'argumentation politique : un phénomène social", *Revue Année Sociologique* Vol.45-2 : 59-82.
- WINDISCH U., AMEY P., GRETILLAT F. 1995 : "Communication et argumentation politiques quotidiennes en démocratie directe", *Hermès* 16 : 57-72.
- WINKIN Y. 1981 : *La nouvelle communication*, Paris : Seuil.
- 1996 : *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*, Bruxelles : De Boeck Université.
- WITKO A. 1995 : "Du trilogue dans le polylogue" in C. KERBRAT-ORECCHIONI, C. PLANTIN (éds), *Le trilogue*, Lyon, PUL : 284-306.

- WITKO A. 2001 : Une réunion orchestrée par des écrits. Le conseil municipal in S. PENE ,(éd.), : *Le langage dans les organisations. Une nouvelle donne* , Paris : L'Harmattan, Collection Langage et travail : 203-219.
- WITKO A., GROSJEAN M. 2000 : "Les réunions institutionnelles et leur formalité" in R.M. COULTHARD, J. COTTERILL, F. ROCK (eds), *Dialogue Analysis VII. Working with dialogue : Selected papers from the 7th IADA Conference, Birmingham 1999*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag : 209-220.
- ZIMMERMAN D. 1989 : "Prendre position" in *Le parler frais* d'Erving Goffman (collectif), Paris , Minuit : 218-230.
- Cahier Langage et Travail. Les écrits au travail. Cahier n°6. Novembre 1993.
- Sciences humaines 1999 : hors série n°25.
- "Les répartitions des compétences entre l'état, les régions, les départements et les communes". *Actualités sociales hebdomadaires* n°1784 – 8 mai 1992

Index des notions

- Actant, 4, 8, 64, 68, 74, 75, 81, 83, 216, 276, 294, 335, 371, 372, 376
- Acte de langage, 23, 24, 31, 39, 51, 60, 62, 81, 118, 128, 160, 162, 165, 167, 174, 175, 184, 200, 221, 237, 292, 293, 308, 338, 342, 358, 360
- Acte de langage
 - Coordonné, 167
 - Directeur, 1, 13, 71, 165, 167, 169, 170, 171, 174
 - Directif, 165, 166, 168, 174, 374
 - Performatif, 24, 165, 167, 168, 169, 170, 174, 338, 374
 - Subordonné, 13, 165, 166, 167, 169, 274, 304, 374
- Adressage, 6, 7, 18, 31, 102, 142, 143, 144, 145, 146, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 156, 157, 158, 176, 183, 184, 188, 189, 192, 193, 198, 199, 202, 210, 212, 222, 223, 284, 285, 309, 373, 374, 376
- Adressage
 - Adressage individualisé, 6, 147, 151, 374
 - Adressage potentiel, 151, 152, 374
 - Stratégie d'adressage, 6, 146, 374

- Allocation, 5, 30, 118, 121, 123, 124, 125, 127, 129, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 141, 142, 146, 149, 150, 151, 158, 166, 185, 186, 192, 197, 198, 201, 336, 338, 373
- Allocation
 - Auto-allocation, 124, 125, 133, 138, 141
 - Formelle, 5, 14, 15, 18, 51, 52, 53, 62, 98, 109, 121, 124, 125, 129, 133, 134, 136, 137, 141, 146, 151, 158, 197, 198, 201, 206, 216, 219, 269, 305, 336, 338, 373
 - Post- allocation, 133
 - Pré-allocation, 5, 125, 126, 127, 129, 136, 141, 146, 151, 158, 201, 336, 373
- Allocutaire, 142, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 151, 153, 157, 204, 282, 311, 374
- Alternance, 36, 44, 45, 46, 47, 52, 110, 121, 122, 125, 136, 177, 190, 224, 334, 336, 338
- Arbitrage, 84, 95, 311, 312, 326
- Argument *ad hominem*, 241, 242
- Argument d'autorité, 252, 254, 275, 328
- Argument pragmatique, 242, 253
- Argumentatif, 8, 9, 17, 19, 29, 38, 56, 99, 202, 209, 219, 220, 221, 222, 224, 227, 228, 230, 232, 236, 238, 242, 245, 247, 248, 252, 255, 274, 275, 276, 339, 347, 357, 376, 377, 378
- Argumentativité, 9, 222, 274, 378
- Asymétrie, 4, 38, 69, 209, 290, 291, 299, 371
- Attaque, 8, 17, 37, 139, 165, 236, 237, 238, 239, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 250, 253, 260, 274, 300, 301, 316, 319, 321, 325, 327, 328, 377, 378
- Autorité, 7, 15, 38, 64, 65, 68, 78, 95, 140, 141, 160, 180, 208, 214, 244, 245, 246, 248, 249, 257, 258, 259, 260, 263, 264, 267, 272, 275, 277, 278, 279, 281, 291, 292, 294, 304, 321, 324, 325, 326, 339, 376, 379
- Autorité
 - Autorité discursive, 38
 - Discours d'autorité, 73, 264
- Cadre participatif, 5, 13, 18, 35, 36, 39, 43, 44, 54, 66, 102, 103, 104, 107, 109, 113, 114, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 143, 144, 146, 155, 158, 177, 201, 202, 224, 225, 247, 297, 336, 351, 372, 373
- Camp, 4, 38, 68, 69, 73, 77, 86, 102, 225, 226, 227, 254, 276, 279, 281, 291, 301, 313, 331, 371

-
- Chœur, 49, 119, 146, 156, 306, 307, 312, 335
 - Collaboration, 2, 43, 51, 68, 79, 87, 119, 249, 251, 252, 254, 291, 295, 308, 309, 310, 311, 312, 318, 319, 339, 356
 - Configuration, 6, 34, 60, 102, 142, 145, 146, 164, 183, 189, 277, 373
 - Conflit, 9, 39, 95, 209, 226, 281, 290, 303, 312, 315, 318, 323, 324, 328, 331, 343, 360, 379
 - Confrontation, 3, 8, 18, 19, 27, 30, 38, 69, 98, 99, 117, 201, 207, 209, 220, 221, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 236, 237, 290, 335, 339, 370, 376, 377
 - Connecteur, 182, 227, 232
 - Contradiction, 8, 78, 228, 230, 232, 233, 234, 236, 241, 274, 275, 328, 329, 330, 377
 - Contrainte, 4, 7, 15, 18, 32, 37, 67, 75, 77, 96, 97, 99, 100, 107, 130, 141, 172, 174, 200, 213, 216, 222, 277, 279, 291, 315, 336, 339, 340, 371, 376
 - Contrat, 42, 67, 68, 108, 126, 130, 134, 140, 150, 152, 171, 187, 200, 208, 214, 215, 315, 318, 319, 322, 323, 327, 332
 - Coopération, 9, 30, 39, 70, 105, 142, 204, 213, 275, 308, 311, 312, 313, 323, 331, 338, 339, 379
 - Décisionnel, 81, 96, 213, 261, 295
 - Décisionnelle, 77, 275, 339, 355
 - Démocratie, 4, 73, 78, 83, 85, 86, 88, 89, 90, 95, 99, 127, 185, 219, 314, 336, 339, 348, 358, 362, 372
 - Dilogue, 34, 35, 38, 146, 171, 175, 176, 184, 185, 186, 187, 188, 190, 191, 192, 193, 196, 197, 199, 338, 375
 - Dominant, 9, 24, 32, 47, 69, 75, 87, 97, 105, 106, 118, 119, 120, 161, 162, 164, 174, 176, 291, 292, 299, 317, 323, 332, 379
 - Dominé, 9, 69, 291, 299, 303, 317, 323, 332, 379
 - Echange
 - complexe, 179, 182, 183, 375
 - Echange
 - Binaire, 13, 103, 172, 176, 182, 183, 186, 197, 224, 226, 235, 375
 - Circuit échange, 6, 163, 374
 - entre-croisé, 181, 183, 197
 - Filé, 185, 187, 188, 197, 199, 205, 375
 - Mono-récepteur, 191, 192, 198, 203
 - Préalable, 37, 61, 66, 67, 82, 125, 126, 132, 139, 147, 166, 185, 186, 197, 221, 226, 237, 259, 268, 271, 272, 313, 325, 338, 375

- Sans retour verbal, 170, 171, 173, 174, 183, 190, 192, 204, 338, 374
- Ternaire, 172, 179, 182, 183, 375

- Emergence, 18, 19, 38, 139, 220, 228, 291
- Engagement, 4, 5, 35, 51, 70, 79, 87, 105, 106, 118, 121, 147, 282, 294, 295, 311, 312, 325, 328, 351, 372
- Enjeu, 4, 37, 39, 63, 67, 75, 82, 85, 86, 87, 90, 91, 95, 96, 99, 127, 201, 210, 216, 219, 221, 224, 232, 256, 279, 281, 293, 313, 331, 336, 339, 343, 348, 356, 371, 372
- Enonciateur, 34, 39, 316
- Expert, 8, 33, 202, 209, 223, 234, 242, 246, 247, 248, 249, 252, 253, 254, 256, 265, 266, 268, 274, 286, 291, 295, 296, 297, 298, 299, 304, 319, 325, 345, 378, 379
- Figurant, 106
- Finalité, 12, 24, 25, 27, 37, 42, 61, 62, 63, 64, 67, 72, 90, 93, 96, 97, 99, 103, 150, 187, 221, 233, 281, 294, 314, 336, 337, 338
- Focalisation, 4, 36, 78, 80, 144, 202, 319, 337, 339, 371
- Focalisé, 35, 36, 37, 370
- Format de réception, 5, 35, 103, 104, 105, 109, 115, 120, 140, 141, 143, 336, 372, 373
- Formats de production, 5, 35, 103, 105, 107, 108, 109, 114, 115, 116, 119, 120, 224, 336, 372, 373
- Global, 14, 33, 35, 43, 53, 61, 62, 87, 90, 102, 103, 108, 122, 139, 160, 162, 169, 200, 202, 213, 247, 251, 333, 344
- Insert, 49, 50, 51, 52, 153, 307, 308
- Institution, 3, 13, 18, 24, 26, 28, 37, 38, 60, 61, 68, 71, 72, 82, 83, 85, 86, 102, 120, 145, 245, 260, 261, 288, 290, 317, 343, 370
- Institutionnel, 1, 4, 12, 13, 14, 18, 27, 37, 38, 60, 61, 66, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 97, 105, 108, 120, 121, 216, 245, 256, 275, 278, 279, 281, 290, 300, 312, 313, 331, 332, 333, 334, 345, 371
- Interlocutif, 6, 39, 102, 103, 104, 107, 108, 120, 121, 122, 125, 139, 144, 145, 156, 157, 158, 187, 188, 192, 193, 202, 375
- Interlocution, 19, 34, 102, 107, 119, 120, 122, 144, 145, 146, 155, 360
- Intervention
 - évaluative, 172, 173, 176, 179, 181, 182, 187, 189, 191
 - flash, 183, 184, 185, 186, 188, 192, 193, 195, 196, 198, 336, 375
 - initiative, 155, 163, 172, 173, 176, 177, 181, 182, 183, 185, 186, 188, 190, 191, 211, 292, 334
 - période, 183, 185, 186, 187, 188, 190, 192, 193, 197, 198, 199, 375

-
- réactive, 163, 172, 174, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 186, 191, 197, 204, 211, 334

 - Justification, 155, 227, 229, 230, 232, 239, 240, 243, 244, 246, 247, 254, 258, 264, 265, 271, 298, 326, 328
 - Juxtaposition, 45, 150, 167, 199
 - Légitimité, 8, 18, 23, 24, 25, 38, 62, 68, 72, 75, 92, 107, 108, 109, 122, 138, 139, 151, 178, 216, 240, 242, 243, 245, 276, 279, 292, 294, 299, 328, 337, 376
 - Ligne de conduite, 70, 71, 73, 313
 - Local, 2, 4, 19, 35, 46, 60, 64, 65, 68, 74, 77, 82, 83, 84, 88, 89, 90, 102, 104, 106, 108, 109, 119, 123, 130, 135, 139, 152, 202, 209, 219, 309, 314, 315, 316, 321, 324, 332, 371, 372
 - Locuteur
 - Co-locuteur, 14, 52, 122, 221, 276, 331

 - Locuteur occasionnel, 139, 141, 145, 164, 178, 198, 320, 373
 - Locuteur sollicitant, 107, 108, 125, 136
 - Locuteur sollicité, 136, 139, 144, 146, 151, 193, 297
 - Locuteur solliciteur, 107, 118, 129, 131, 132, 134, 136, 137, 139, 141, 144, 145, 146, 150, 151, 154, 186, 189, 190, 192, 208, 221, 266, 284, 286, 287, 299, 311, 317
 - Macro, 6, 38, 160, 162, 163, 164, 182, 196, 197, 199, 200, 304, 334, 374
 - Marqueur, 9, 39, 127, 141, 143, 147, 148, 158, 167, 169, 216, 227, 229, 230, 232, 238, 253, 254, 262, 274, 281, 282, 285, 290, 292, 298, 305, 308, 379
 - Marqueur argumentatif, 227
 - Micro, 9, 49, 51, 76, 122, 126, 127, 139, 150, 152, 160, 164, 173, 182, 185, 187, 197, 199, 203, 204, 213, 240, 264, 265, 287, 292, 296, 308, 309, 314, 319, 332, 334, 337, 379
 - Mise en conformité, 30, 290
 - Non-verbal, 48, 50, 52, 53, 56, 112, 113, 115, 132, 134, 143, 158, 163, 164, 172, 174, 175, 181, 186, 192, 197, 198, 216, 278, 287, 337
 - Ouverture, 6, 51, 66, 116, 145, 160, 161, 163, 164, 165, 167, 168, 172, 174, 184, 193, 203, 222, 274, 276, 282, 374
 - Paire adjacente, 172, 176, 180, 182, 183, 199, 238
 - Polémique, 156, 230, 234, 238, 265, 276, 284
 - Polyadressage, 6, 147, 148, 149, 164, 168, 170, 174, 188, 192, 193, 374
 - Polyadressage

- Polyadressage ciblé, 148, 374
- Polyadressage séquentiel, 149, 374
- Polyadressage simultané, 147, 148, 374

- Polylogue
 - Polylogue de situation, 35
 - Polylogue effectif, 35, 338

- Polyphonie, 215
- Pondération, 5, 90, 94, 96, 262, 372
- Porte-parole, 4, 72, 73, 94, 123, 202, 219, 229, 245, 295, 317, 327, 339, 349, 355, 371
- Prérogative, 71, 199, 279, 332
- Prescription, 4, 37, 65, 96, 97, 99, 143, 241, 371
- Prescrit, 28, 65, 74, 102, 105, 121, 161, 201, 209, 210, 298, 336, 338
- Prescrite, 19, 61, 209, 297
- Procédure, 4, 15, 19, 25, 26, 30, 31, 38, 41, 64, 65, 67, 68, 72, 75, 77, 79, 80, 81, 83, 97, 107, 114, 115, 119, 121, 129, 140, 141, 161, 170, 199, 209, 210, 212, 213, 214, 215, 216, 222, 230, 232, 237, 248, 249, 251, 252, 254, 256, 257, 261, 271, 272, 276, 277, 281, 295, 301, 334, 335, 337, 338, 339, 371, 373
- Programmation, 80, 127, 204, 293
- Programmatic, 66, 126
- Protocole, 5, 9, 15, 41, 72, 97, 98, 222, 277, 278, 279, 281, 320, 331, 332, 337, 338, 339, 354, 372, 378
- Publicisation, 5, 94, 95, 96, 105, 372
- Rang, 6, 33, 39, 43, 45, 68, 72, 75, 99, 159, 160, 161, 162, 163, 172, 278, 279, 281, 284, 290, 374
- Ratification, 5, 9, 104, 109, 110, 111, 112, 113, 148, 201, 281, 282, 289, 292, 372, 379
- Réfutation, 227, 230, 232, 235, 239, 242, 255, 268, 326, 355
- Réglementaire, 4, 38, 64, 65, 67, 83, 86, 97, 98, 119, 121, 161, 210, 212, 213, 214, 215, 234, 298, 301, 315, 339, 371
- Réglementation, 5, 64, 67, 81, 83, 97, 102, 130, 135, 140, 216, 314, 315, 321, 372
- Régulateur, 48, 51, 52, 53, 54, 86, 191, 197, 199, 261, 264, 274, 308, 309, 312, 349
- Réparation, 50, 119, 156, 286, 287, 340
- Requête, 8, 113, 119, 129, 130, 132, 140, 149, 150, 155, 166, 167, 168, 184, 224,

-
- 226, 228, 236, 237, 246, 247, 248, 251, 254, 255, 256, 257, 260, 261, 262, 274, 275, 285, 300, 302, 377, 378
- Schéma interlocutif, 6, 142, 161, 373
 - Script, 6, 18, 33, 39, 44, 56, 84, 159, 160, 163, 200, 205, 222, 223, 320, 337, 340, 348, 359, 374
 - Silence, 54, 55, 80, 111, 115, 116, 117, 118, 124, 125, 126, 149, 155, 173, 174, 178, 180, 181, 187, 188, 198, 275, 310, 325, 326, 335
 - Simultanéité, 48, 334
 - Site, 4, 5, 14, 18, 30, 35, 37, 41, 57, 60, 61, 62, 64, 71, 75, 81, 82, 86, 90, 103, 115, 138, 143, 249, 277, 336, 371, 372
 - Statutaire, 4, 7, 9, 68, 71, 72, 74, 179, 200, 216, 290, 312, 331, 332, 336, 337, 338, 371, 376, 379
 - Sur-réunion, 81, 210
 - Technicité, 91, 96, 144, 314, 336
 - Technologie administrative, 336
 - Territoire, 84, 195, 249, 280, 286, 294, 298, 327
 - Tiers, 13, 26, 146, 224, 228, 229, 230, 232, 233, 234, 235, 236, 239, 242, 243, 245, 246, 254, 255, 256, 261, 262, 263, 264, 266, 268, 269, 270, 272, 274, 357, 377
 - Tour de parole, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 53, 111, 121, 123, 127, 136, 138, 176, 177, 178, 179, 296
 - Traçabilité, 4, 78, 79, 81, 349, 371
 - Trilogie, 7, 13, 34, 35, 38, 146, 189, 190, 191, 192, 197, 199, 353, 357, 360, 362, 375
 - Voco-verbal, 53, 173, 174, 179, 198, 204, 205, 335, 337

Index des auteurs

- ABELSON R.P, 62, 158, 358
- ADAM J.M, 160, 184, 340
- ANDRE-LAROCHEBOUVY D, 106, 340
- ANZIEU D, 26, 27, 340
- APOSTEL L, 273, 340
- ARISTOTE, 91, 92, 93, 94, 304, 340
- ATKINSON J.M, 124, 128, 140, 141, 340, 351
- AUER P, 41, 340
- AUSTIN J.L, 33, 60, 199, 340
- BACOT P, 24, 69, 85, 97, 341
- BAKTHINE M. (VOLOCHINOV V.N.), 96, 341
- BARGIELA-CHIAPPINI F, 12, 16, 32, 40, 81, 161, 173, 334, 341
- BARTHES R, 58, 341
- BAUDOUIN J, 65, 78, 86, 341
- BENVENISTE E, 33, 57, 60, 197, 341
- BERNICOT J, 158, 341
- BERTHOUD A.C, 218, 341

- BLANCHE-BENVENISTE C, 56, 341
- BLANCHET A, 26, 341
- BORZEIX A, 116, 342
- BOUCHARD R, 49, 80, 342
- BOURDIEU P, 71, 72, 73, 342
- BOUTET J, 40, 255, 342, 353, 356
- BROSSARD A, 304, 345
- BROWN P, 37, 60, 62, 79, 98, 293, 343
- BURGER M, 103, 119, 343
- CALI C, 33, 67, 74, 86, 143, 145, 173, 174, 211, 289, 343
- CAPLOW T, 26, 311, 331, 343
- CARLSON T.B, 142, 344
- CARROLL R., 277, 343
- CHARAUDEAU P, 39, 47, 49, 67, 72, 85, 106, 220, 343, 344
- CICOUREL A. V, 15, 35, 60, 344
- COOREN F, 145, 359
- COSNIER J, 14, 41, 43, 48, 51, 52, 60, 120, 304, 342, 344, 345, 348, 351, 357
- COSSALTER P, 65, 345
- COULTHARD M, 28, 159, 170, 171, 201, 204, 345
- CULIOLI A, 33, 34, 345
- CURIEN N, 150, 200, 203, 348
- DALHOUMI S, 41, 345
- DELAMOTTE-LEGRAND R, 33, 346
- DOLININE C, 24, 96, 97, 98, 346
- DONATO J, 25, 97, 336, 346
- DOURY M, 2, 14, 81, 223, 241, 346, 360
- DREW P, 30, 60, 120, 124, 128, 140, 141, 303, 340, 346, 353, 358
- DU MARSAIS C, 218, 347
- DUCROT O, 226, 227, 346
- DUHAMEL O, 77, 95, 222, 347
- DURANTI A, 60, 347
- DURKHEIM E, 86, 347
- EDWARDS J.A, 56, 347
- EHLICH K, 56, 347
- FERNANDEZ M.M.J, 184, 347

-
- FILLIETAZ L, 158, 200, 347
 - FISKE D.W, 51, 347
 - FONTANIER P, 218, 348
 - FRAENKEL B, 79, 80, 348
 - FRASER C, 37, 60, 62, 79, 98, 343
 - GAULMYN M.M, 44, 48, 52, 53, 80, 342, 348
 - GAUTHIER G, 240, 342
 - GENSOLLEN M, 146, 148, 150, 200, 203, 337
 - GHIGLIONE R, 45, 52, 135, 348
 - GILLY M, 18, 348
 - GIRIN J, 64, 348
 - GOFFMAN E, 13, 28, 29, 35, 36, 43, 44, 51, 69, 70, 71, 74, 98, 101, 102, 103, 104, 105, 107, 141, 142, 181, 207, 275, 277, 279, 280, 281, 285, 293, 310, 312, 348, 350, 352, 353, 361
 - GOODWIN C, 44, 45, 48, 60, 105, 108, 148, 347, 349
 - GOODY J, 42, 80, 200, 349
 - GRICE H.P, 67, 208, 349
 - GROOTENDORST R, 334, 360
 - GROSJEAN M, 2, 29, 31, 35, 36, 44, 57, 59, 61, 82, 102, 105, 208, 334, 349, 350, 361
 - GÜLICH E, 39, 43, 350
 - GUMPERZ J.J, 40, 60, 61, 77, 99, 160, 199, 201, 350
 - HABERT B, 40, 350
 - HALL E.T, 304, 343, 350
 - HARRIS S.J, 12, 16, 32, 40, 81, 161, 173, 334, 341
 - HEATH C, 104, 350
 - HERITAGE J, 30, 60, 120, 303, 346
 - HYMES D, 11, 37, 40, 60, 61, 62, 199, 350
 - JAKOBSON R, 60, 351
 - JEANJEAN C, 56, 57, 341
 - JEANNERET T, 32, 45, 46, 181, 197, 244, 351
 - JEFFERSON G, 17, 57, 120, 171, 351, 358
 - KENDON A, 60, 351
 - KERBRAT-ORECCHIONI C, 1, 2, 14, 16, 24, 29, 32, 34, 35, 45, 51, 52, 62, 101, 102, 103, 107, 120, 121, 122, 128, 142, 156, 160, 162, 170, 171, 174, 183, 261, 265, 268, 277, 281, 289, 291, 298, 299, 303, 307, 318, 342, 345, 348, 349, 351, 352, 356, 357,

359, 361

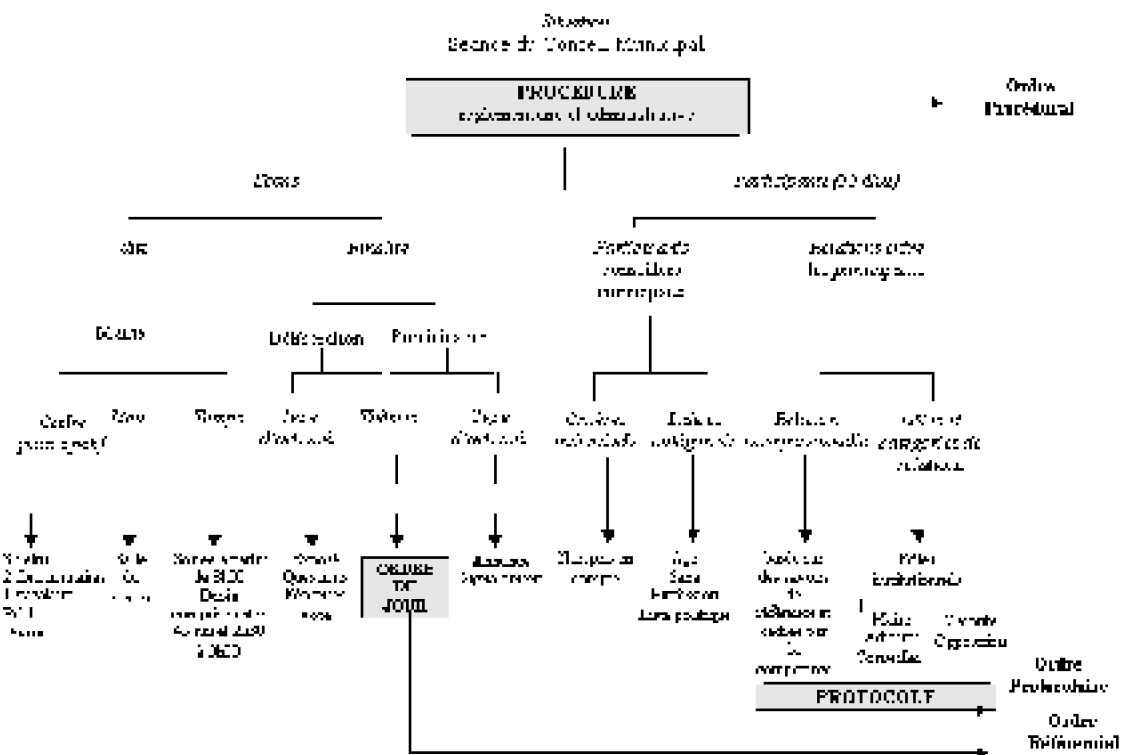
- LACOSTE M, 1, 16, 28, 29, 31, 40, 44, 49, 59, 60, 61, 70, 80, 81, 90, 101, 102, 107, 121, 142, 147, 150, 152, 160, 199, 290, 304, 305, 312, 334, 337, 342, 349, 352, 353
- LAMPERT M.D, 56, 347
- LARRUE J, 118, 122, 134, 135, 138, 141, 353
- LASCOUMES P, 278
- LATOUR B, 64, 353
- LERNER G.H, 45, 353
- LEVINSON S. C, 293, 343, 353
- LINDENFELD J, 61, 62, 341
- MAINGUENEAU D, 14, 39, 354
- MARCOCCIA M, 28, 73, 316, 354
- MARTIN J.Y, 26, 27, 340, 354
- MEYER B, 226, 354
- MEYER M, 218, 341
- MOESCHLER J, 225, 227, 240, 354
- MOIRAND S, 33, 355
- MOUCHON P, 31, 353
- MUCHEMBLED R, 331, 355
- MÜLLER F.E, 33, 45, 47, 355
- NAZARENKO A, 40, 350
- NEL N, 73, 355
- PARPETTE C, 80, 355
- PERELMAN C, 218, 224, 227, 241, 328, 356
- PERRET D, 143, 144, 356
- PICARD D, 277, 278, 279, 280, 281, 286, 289, 290, 303, 356
- PICOCHÉ J, 22, 356
- PLANTIN C, 1, 2, 16, 29, 93, 218, 220, 222, 223, 225, 227, 247, 254, 260, 274, 352, 356, 359, 360
- REY A, 22, 357
- RICHARD C, 357
- ROBERGE D, 357
- ROBRIEUX J.J, 231, 357
- ROMILLY J. de, 304, 357
- ROULET E, 16, 28, 32, 52, 85, 90, 164, 171, 357

-
- ROUX J.P, 18, 348
 - RUZE F, 75, 78, 79, 94, 95, 223, 224, 274, 336, 358
 - SACKS H, 17, 28, 49, 109, 120, 171, 358
 - SALAZAR-ORVIG A, 181, 358
 - SALEM A, 40, 350
 - SCHANK R.C, 62, 158
 - SCHEGLOFF E, 17, 26, 53, 100, 106, 120, 171, 305, 358
 - SCHENKEIN J, 171, 358
 - SEARLE J.R, 120, 199, 359
 - SIMONIN J, 61, 62, 341
 - SINCLAIR J.M, 28, 40, 159, 170, 171, 201, 204, 359
 - SPENGLER N, 240, 354
 - TAYLOR J. R, 145, 359
 - TOULMIN S.E, 227, 359
 - TRAVERSO V, 2, 35, 36, 51, 57, 102, 105, 120, 145, 162, 168, 171, 181, 219, 279, 350, 359, 360
 - TROGNON A, 18, 26, 29, 45, 52, 55, 118, 120, 122, 134, 135, 138, 141
 - VANDERVEKEN D, 199, 360
 - VERONIQUE D, 2, 360
 - VIGNAUX G, 224, 227, 360
 - VINCENT D, 57, 360
 - VION R, 1, 14, 16, 17, 19, 21, 25, 28, 30, 32, 34, 37, 57, 58, 63, 71, 72, 74, 75, 97, 119, 184, 198, 199, 303, 311, 315, 319, 336, 346, 360
 - WELKE D, 56, 360
 - WINDISCH U, 1, 15, 108, 206, 216, 218, 247, 275, 323, 324, 325, 326, 327, 330, 333, 361
 - WINKIN Y, 159, 349, 361
 - ZIMMERMAN D.H, 105, 342, 361

Annexes

Annexe n°1 : Description globale de la situation

Description globale de la situation selon le modèle de Brousseau et Fraser (1979)



Annexe n°2 : Organisation proxémique de la situation

- Principe n°2 : un système accessible Un codage pratique s'impose avec des symboles standard, facile à mémoriser et à utiliser en respectant des habitudes culturelles propres à l'écrit car, dans notre culture, le passage à l'écrit est garant d'unité et de cohérence. Un système simple garantit également un transfert possible des données sur informatique alors qu'un codage très sophistiqué rend toute traduction très compliquée voire impossible dans le mesure où le risque d'erreurs est très important.
- Principe n°3 : un système économique Un codage "économique" permet d'être plus productif¹¹ au moment de la transcription et plus rapide au moment de la lecture. Ce principe (en lien avec le principe N°2) pose le problème du rapport à l'arbitraire des signes choisis. Il semble judicieux de proposer des notations courtes. Se pose la question de la variété des signes utilisés, être précis et exhaustif ne devant pas être synonyme d'obsessionnel.
- Principe n°4 : un système adaptable Ce principe est nécessaire pour être ouvert à une révision des étapes ou des symboles en conservant la cohérence du système. L'adaptabilité du système peut aller jusqu'à une présentation selon diverses formes, par exemple possibilité d'un corpus en deux versions (version courte, allégée/version longue, détaillée) en partant du même cadre de départ.
- Principe n°5 : un système cohérent Un système cohérent en lui même car il répond aux principes précédemment évoqués, et cohérent car il est en lien avec d'autres systèmes de transcription déjà soumis à la réflexion et à la critique scientifique depuis de nombreuses années, comme le système de Henne et Rehbock, le système de Jefferson ou le système de Du Bois, cohérent enfin car il intègre les données ethnographiques nécessaires à l'explicitation du contexte et de l'action en cours.

¹¹ Un traitement informatique facilite la gestion des multiples données, système pour maximaliser l'accès, la mise en forme, le classement et le traitement des données. Un traitement informatique avec une base de données classique type 'File Maker Pro' est un moyen efficace pour manipuler des données volumineuses. Des liens hyper texte sont à envisager pour interagir directement sur le corpus.

PRÉSENTATION DU CORPUS			
Colonage	colonne 1	numérotation des lignes (si besoin)	0000
	colonne 2	repères horaires régulateurs inserts messages superposés faux départ	h Rég Ins Ms Fd
	colonne 3	tours de parole numérotés monolocuteurs tours de parole numérotés plurilocuteurs tours de parole numérotés issus d'un chevauchement	tp1 tp2 tp3 etc tpp tpe
	colonne 4	- prises de parole nominalisées à partir du nom patronymique, sauf maie = M ; y compris pour les régulateurs et séries diverses en fonction de l'audibilité - Locuteur Non Identifié mais présent dans l'alternance des tours de parole ou dans les régulateurs	2 ou 3 lettres du Nom propre en majuscules LNI
	colonne 5	- message verbal des locuteurs - signes non-verbaux	texte simple (description entre parenthèse)
	colonne 6	informations situationnelles, contextuelles description d'activité	texte simple

DECOUPEGE TEMPOREL			
colonne 4	Arrêts liés à l'activité	- entre 20 et 40 centièmes de secondes - autour d'une seconde - plus d'une seconde, chronométrés	# # , # # x sec. #
	Pauses discursives : pauses brèves pauses moyennes pauses longues	- entre 20 et 40 centièmes de secondes - autour d'une seconde - plus d'une seconde, chronométrés	(.) (-) (x sec.)
	silence bref silence long	- entre 1 et 2 secondes - plus de deux secondes, chronométré	(silence) (sil x sec.)
	Phases	séparateur	
	Séquences	nommées dans la première colonne et inscrites en majuscules gras dans un encadré gris	ACCUEIL THEME/QR
	Thèmes	séparateur	_____

FLEX DE PAROLE			
colonne 5	interruptions	parleur interrompu par un autre interlocuteur	/
	césures	parleur qui s'interrompt lui-même dans un mot	/
	enchaînements rapides	entre les tours de parole	(*)
	chevauchements	début et fin du chevauchement dans le tour chevauché début et fin du chevauchement dans le tour qui chevauche	[.....] [.....]
	habituaires	audibles	oah

VOCALITE			
colonne 5	intonation	très montante	↑
	son ou mot mis en relief	accentuation ou intensité marquée	texte simple gras
	allongement de certains sons	nombre de points relativement proportionnel à la durée de l'allongement	:
	rire bref	- entre 1 et 2 secondes	(rire)
	rire long	- plus de deux secondes, chronométré	(rire x sec)
	productions vocales	diverses	ah, hein, hm etc
NON-VERBAL			
colonne 5	mimo-posturo-gestualité	signes non verbaux divers	(description)
colonne 6	données situationnelles	actions en lien avec l'activité verbale en cours élément qui survient dans la situation	commentaires
SUSPENSION DE TRANSCRIPTION			
colonne 5 et/ou 6	Bruit diffus Cacophonie	- impossible à chronométrer - plus de deux secondes, chronométré si possible	Bt Caco x sec.
	message plus ou moins identifié	audibilité restreinte - transcription supposée	(texte simple ?)
	message impossible à identifier	audibilité très perturbée	(inaudible)
AUTRES NOTATIONS			
colonne 5	coupure du transcripteur	pour différentes raisons : techniques, volume de texte trop important et secondaire pour l'analyse	[...]
	choix de l'analyste	message retenu pour l'analyse	texte souligné
	textes lus	avec supports écrits présents dans la situation	texte double qui conserve la ponctuation de l'écrit

Annexe n°4 : Corpus du Conseil municipal n°2 (CM2)

CM2 : CORPUS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/05/97 - Corpus complet -

- Somme des tours de parole = 157
- tours de parole monolocuteurs (tp) = 152
- tours de parole plurilocuteurs (tpp) = 4
- tours de parole issus d'un chevauchement (tpc) = 1
- Inserts (Ins) = 1
- Faux départs (Fd) = 2

- Messages superposés (Ms)= 1
- Cacophonie (Caco) = 7 ; Zones de bruit (Br) = 8
- Silences (Sil) = 1
- Régulateurs (Rég) = 1

[witko_a_annexe4.pdf](#)

Annexe n°5

Annexe n°5a : Corpus du Conseil municipal n°3 (CM3)

CM 3 : CORPUS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07/07/97 - Corpus complet -

- Somme des tours de parole = 268
- tours de parole monolocuteurs (tp) = 240
- tours de parole plurilocuteurs (tpp) = 19
- tours de parole issus d'un chevauchement (tpc) = 9
- Inserts = 4 Ins
- Faux départ = 5 Fd
- Messages superposés = 6 Ms
- Cacophonie = 1 caco
- Zones de bruit = 19 Br (Inaudible)
- Silence = 4 Sil
- Régulateurs = 20 Rég

[witko_a_annexe5a.pdf](#)

Annexe n°5b : Des exemples de régulateurs CM3

En se référant au contexte linguistique dans lequel ils sont produits, les régulateurs recueillis sont analysés du point de vue de leur fonctionnalité dans l'interaction en regard des trois grandes fonctions que j'ai retenues (enregistrement, soutien, évaluation), et du point de vue de leur valeur sémantique (De Gaulmyn, 1987: 218).

Les régulateurs du maire

Le Conseil municipal

Maire	Fonction dans l'interaction	Valeur sémantique
Rég1 : tp66 oui Rég2 : tpp74 ah Rég 9 : tp173 oui Rég10 : tp173 oui Rég11 : tp183 oui oui Rég12 : tp183 oui Rég13 : tp206 oui Rég16 : tp216 je vois Rég17 : tp241 oui	enregistrement enregistrement enregistrement enregistrement enregistrement enregistrement soutien enregistrement	accord indéterminée accord accord accord accord accord accord accord

Les régulateurs des élus, dans l'assemblée.

Conseillers	Fonction dans l'interaction	Valeur sémantique
Rég3 : tp97 CO d'accord Rég4 : tp97 CO OK Rég 5 : tp106 JAN hm Rég6 : tp119 LNI L'expertiseRég7 : tp121 GR ah bon Rég8 : tp159 CO d'accord Rég14 : tp212 CO oui Rég15 : tp214PAL ah ben oui Rég18 : tp245 LNI ah non	enregistrement enregistrement enregistrement enregistrement évaluation enregistrement enregistrement soutien	accord accord indéterminée indéterminée réserve accord accord accord désaccord

Annexe n°5c : Comptage des mots CM3

	M	Sec.	LA	AND	JOU	JAN	CO	GR	DES	CAS	BRU	PAL	RI
Accueil	222												
Appel	100	74	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Approbation	248		112	51									
Thème n°1	257		370		650								
Thème n°2	47				88								
Thème n°3	256					1587	77	302	2102				
Thème n°4	234					274							
Thème n°5	105				1367								
Thème n°6	63					183							
Thème n°7	103						18		330				
Thème n°8	249				4	2				580			
Thème n°9	141						21				195		
Thème n°10	675				33			346	109				
Thème n°11	203								72	10		543	
Thème n°12	54												257
Thème n°13	45						8		269				
Thème n°14	74				306								
Clôture	48												
TOTAL	3124	74	483	52	2449	2047	125	649	2883	591	196	544	258
Total des mots prononcés dans ce corpus :										13475			
	M	Sec.	LA	AND	JOU	JAN	CO	GR	DES	CAS	BRU	PAL	RI
Soit:	23,18%	0,55%	3,58%	0,39%	18,17%	15,19%	0,93%	4,82%	21,40%	4,39%	1,45%	4,04%	1,91%

Annexe n°6 : Corpus du Conseil municipal n°6 (CM6)

CM6 : CORPUS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17/12/97 - Corpus

complet -

- Somme des tours de parole = 153
- tours de parole monolocuteurs (tp) = 143
- tours de parole plurilocuteurs (tpp) = 5
- tours de parole issus d'un chevauchement (tpc) = 5
- Inserts= 0
- Messages superposés= 2
- Faux départs = 2
- Cacophonie = 0 Zones de bruit = 8
- Silences = 6
- Régulateurs = 5

witko_a_annexe6.pdf

tp130 JOU : à peine un an après la naissance officielle de la M14 et son application obligatoire à compter du 1er janvier 1997 (.) je viens de découvrir un décret n°97 (.) ligne 123 du 4 décembre 1997 avec portant principalement modification de la M14 (.) entraînant du reste certaines écritures qui risquent d'être reprises à compter du 1er janvier 1998 (..) c'est donc sous cette réserve (.) car ce que j'en ai découvert pour l'instant à travers l'arrêté (.) c'est que ces nouvelles directives concernent tant la nomenclature comptable que le texte de l'instruction M14 elle-même (.) les maquettes budgétaires et les annexes (..) nous avons (.) bien sûr dans la foulée (.) tout de suite écrit à la Direction des journaux officiels pour obtenir l'annexe qui (.) bien sûr (.) n'était pas jointe au Journal Officiel (.) donc sous cette réserve (.) je ne sais pas si le budget 98 (.) pas plus celui-là que celui d'hier de la Communauté Urbaine ne seront (.) à travers ces textes (.) car le texte dit impérativement et je le cite (.) « que ces dispositions car on doit faire très vite dans les milieux de Bercy (.) seraient applicables à compter du 1er janvier 1998 » et nous sommes le 17 décembre (.) rien n'est encore parvenu (.) ni dans les mairies (.) ni dans les regroupements de communes (..) c'est ainsi (.) on doit marcher quelque part au doigt mouillé pour trouver le vent (.)

j'aborde donc le projet de budget pour l'exercice 1998 (.) vous avez eu mon rapport entre les mains (.) vous avez eu tout le loisir de confronter (.) je dirais tant les annexes que le texte (.) simplement (.) pour camper la synthèse (.) je dis que ce projet qui est soumis à votre approbation ce soir (.) se présente effectivement (.) non pas par une anticipation de vote par le mois de pour le mois de décembre (.) car la lettre de cadrage du budget 1998 a été adressée tant aux adjoints ayant charge des crédits de dépenses que les crédits concern/ les services concernés dès le mois de juin 1997 (..) on savait dès le mois de juin 97 quelles orientations pouvoir donner car on savait pertinemment que le pacte de stabilité financière (.) non signé par aucune des associations d'élus (.) conduisait tous les gouvernements pour 96 97 et 98 quelle que soit leur couleur (.) orange (.) vert ou violet (.) de doter ce plan de stabilité (.) ce dernier plan de stabilité étant un impératif soumis par l'Allemagne au Président François Mitterand (.)

ceci dit (.) en cet état (.) c'est il est vrai que ce budget pour ces contraintes se présente semblable à ces précédents et à la fois dissemblable car la première euh conséquence c'est que lors du dernier Conseil Municipal (.) le transfert du service d'Aide-Ménagères a été fait en faveur du CPAS (.) une délibération du 17 novembre 1997 (.) ayant lieu d'en tirer toutes je dirais les conséquences (.) notamment les le système de comptabilisation qui n'est plus le même (.) ce qui entraîne donc une décontraction de masse budgétaire par rapport à 1997 (.) puisque seule sera prise en charge je dirais la charge nette (.) qui en résultera du transfert pour l'instant estimée à 1 million de francs et qui viendra abonder la participation versée par la commune au CCAS (.) le budget 1998 se présente donc avec une masse budgétaire qui comprend en mouvement budgétaire 60 105 240 F qui se répartit en opérations réelles pour 91 % et 9 % d'opérations d'ordre (.) soit donc une diminution de 4 % si l'on veut rapporter au budget prévisionnel de 97 mais qui est non significative puisque le périmètre de comparaison n'est pas le même (.)

la ventilation structurelle j'aborderais uniquement les opérations réelles (.) celles qui entraînent des flux de trésorerie chez le trésorier principal (.) chez le comptable se traduisent par 87/85 (.) 9 % de dépenses pour la section de fonctionnement (.) il ne faut pas se méprendre sur le terme de fonctionnement (.) puisque vous savez qu'au terme de la M14 divers travaux qui étaient imputés avant en investissement (.) ainsi que des fonds de concours ne le sont plus mais sont en section de fonctionnement (.)

cela ne représente donc pas les frais réels de gestion (.) c'est-à-dire les frais d'administration de l'ensemble des services (.) d'autres subventions (.) etc accordées à des tiers et 7 740 000 pour l'investissement (.) soit 14 (.)1 % l'épargne brute qui se dégage (.) c'est-à-dire qui va être contributive à la section d'investissement est en augmentation de 16 % avec 4 969 568 qui conjuguée (.) bien sûr (.) puisque ça participe à l'aide au financement tant aux amortissements qu'aux intérêts courrus non échus (.) représente 5 067 000 contre 4 482 940 F pour participer à l'autofinancement (.)

par section (.) je vous ai donc commenté tant en fonctionnement qu'en investissement l'ensemble de ces chapitre (..) ce qu'il y a lieu de noter (.) c'est qu'au titre du fonctionnement (.) comme le budget est voté par anticipation avant la notification tant de l'Etat que de l'Administration fiscale des bases physiques sur lesquelles vont reposer les cotisations payées par les contribuables (.) nous avons procédé sur une hypothèse à l'estimation approximative bien sûr et qui donnera lieu (.) lors du vote des taux (.) c'est-à-dire au plus tard le 30 mars (.) à une rectification dans un sens ou dans l'autre (.) positif ou au contraire négatif si les bases s'avéraient ne pas correspondre à l'estimation qui vous a été donnée (.)

page 6 du document (.) vous avez donc sous le chapitre 63 (.) comment nous parvenons au produit estimé (.) je le répète de 31 151 000 F (.) vous l'avez vu euh (.) l'effort est traduit sur la taxe professionnelle puisque la taxe professionnelle est par définition un impôt réel et comptable (.) sur la taxe d'habitation (.) la loi de finances le projet de loi de finances faisait silence (.) mutisme je dirais absolu sur la revalorisation notamment de la taxe d'habitation et le foncier bâti non soumis au réel (.) et bien un amendement a été adopté par la commission des finances sur (.) il y a une quinzaine de jours (.) sous la pression notamment de l'Association des Maires des grandes villes de France la commission avait saisi donc la commission des finances du parlement pour euh

l'amendement devant porter le coefficient de révision à 1 (.)03 et la commission des finances (.) dans sa sagesse (.) l'a ramené à 1 (.)01. donc à l'époque (.) nous n'étions pas en mesure de savoir cet amendement puisqu'il n'était pas voté (.) ce qui donnera donc lieu vraisemblablement à révision par décision modificative ultérieure (.)

en matière de de taxe d'habitation (.) comme je l'ai indiqué dans le rapport (.) trois difficultés pour appréhender la taxe d'habitation à partir du moment où il s'agit d'une commune qui n'a donc pas d'effet fédérateur comme un regroupement de communes (.) trois difficultés apparaissent (.) d'abord (.) la non maîtrise toujours des situations d'occupants au 1er janvier (.) il suffit d'occuper le 2 janvier pour échapper à la taxe d'habitation (.) le mutisme à l'époque (.) je dirais (.) de l'actualisation des valeurs locatives par le projet de finances de loi de finances de 1998 qui n'est encore pas votée et enfin (.) l'incidence des valeurs locatives et des abattements communautaires dont 1997 a été la première année d'application et dont on sait globalement actuellement qu'elle a eu un effet réducteur sur la commune de Tassin (.)

les produits euh sur la taxe d'électricité et la taxe additionnelle en droit de mutation sont prévus en baisse 3/4 d'exercice 1997 ne permet pas d'augurer actuellement ce sont des recettes conjoncturelles vous le constater d'augurer les dotations qui avaient été inscrites sous le budget sous ces articles sous le budget 1997 (.) l'augmentation qui en résulte globalement est une variation de 2 (.)27 % (..) quant au concours extérieur (.) c'est-à-dire les concours de l'Etat (.) ils sont comme par le passé (.) stagnants (.) voire nuls dans leur accroissement hormis la DGF car là aussi (.) c'est du racket (.) on prend une loi en disant ça va suivre le cours des prix et ensuite on dit (.) c'est tout gouvernement confondu (.) ce ne sera que 50 % de cette variation (.) donc (.) pour l'instant (.) seule la DGF varie très peu (.) elle varie de 0 (.) 22 % (.) vous avez pu voir page je sais plus dans les graphes combien les taxes du reste (.) les concours de l'Etat ont été réducteurs à partir d'une certaine époque (.) vous pouvez le constater en page (pause) vous l'avez en page 32 du document (.)

vous voyez qu'après les années 92/93 (.) dès les années 94 95 96 97 (.) vous voyez soit la stagna/la stagnation (.) soit du reste une réduction (.) qu'il s'agisse de l'allocation compensatrice car là nous n'avons pas eu d'explication même par l'Administration fiscale (.) depuis je dirais 1993 (.) la commune de Tassin n'avait plus droit à l'allocation compensatrice de taxe professionnelle par suite de réduction d'embauche et d'investissement et elle est réapparue en 1997 (.) vous le voyez c'est la plage violette droite du graphe (.) sinon (.) vous constatez qu'après du reste les décisions de stabilisation financière des collectivités locales (.) tout ça dans le cadre bien sûr faut-il le dire (.) d'avoir des paramètres de convergence pour Maastricht tant les allocations de taxe d'habitation que la taxe professionnelle sur la part des salaires (.) et bien vous en voyez euh la faible/le faible concours poursuivi en matière de concours financier quelque soit le gouvernement aux collectivités territoriales (.)

en matière de dépenses (.) c'est 47 395 000 000 qui vous sont proposés (.) comme j'ai souligné tout à l'heure (.) cela représente un peu plus de 90 % de la section de fonctionnement et (.) bien sûr (.) se situe à périmètres dif/de/différents qui agissent tant sur les recettes que sur les dépenses puisque notamment sur les dépenses (.) il y a transfert soit de patrimoine (tout-à-l'heure nous verrons la convention qui nous est

proposée) (.) soit du reste le personnel et les auxiliaires (.) le virement (.) par contre (.) prévu (.) mais non exécutoire puisque c'est un virement (.) je vous le rappelle essentiellement scriptural (.) est le/en augmentation de près de 17 % par rapport à la prévision 1997. (.) en structure (.) cette épargne brute représente un pourcentage important puisqu'il est voisin de 10 % (.)

le tableau qui est indiqué en page 9 du document vous retrace bien sûr les charges qui sont à payer soit par chapitre (.) sur les différents chapitres (.) soit globalisées comme les chapitres 11 et 12 avec leur montant et leur écart. Et vous avez une colonne "observations" savoir la raison pour laquelle ceci est en augmentation. Je tiens à souligner que dans les charges à caractère général (.) l'accroissement de 9 (.) 61 % de ces charges ne sont pas inhérentes à des frais de fonctionnement (.) des frais administratifs (.) de l'inflation administrative mais c'est un accroissement qui est dû (.) notamment à l'accroissement du montant des travaux qui figurent en fonctionnement (.) toutes les demandes qui ont été manifestées du reste avant l'établissement du budget ont été respectées à l'exclusion du camion pour les raisons que j'ai indiquées tout à l'heure (.)

les charges de personnel sont (.) bien sûr (.) en diminution puisqu'à la suite du transfert de 17 agents titulaires et de 8 agents auxiliaires (.) ce crédit a été établi sur la base de calcul d'octobre 97 pour 100 agents titulaires et 2 auxiliaires (.) représentant en tout 358 934 points indiciaires (..) la valeur de l'indice (.) pour l'instant (.) il faut espérer que les prochaines élections dans ce domaine amèneront peut-être un petit point supplémentaire dans la valeur de l'indice avant élection cantonale et régionale (.) comme cela est de coutume républicaine (.)

l'article 66 sur les charges financières (.) sur l'encours de la dette de 26 472 F au 1er janvier 98 (.) les intérêts totalisent 2 236 000 F dont une prévision en cas de mobilisation d'emprunts qui a fait l'objet du report que j'ai indiqué tout à l'heure (.) si nécessaire et bien sûr (.) les intérêts courus (.) non échus de 1998 (..) sous le chapitre 65 (.) vous trouvez des charges de gestion courante qui sont en augmentation de 8 % par rapport au budget prévisionnel 97 (.) dû principalement à la charge nette estimée pour 1 million du transfert au CCAS du service d'Aide-Ménagères et les autres organismes dont vous avez arrêté lors de la dernière lors de la dernière assemblée communale les attributions (.) je dirais pour 30 % de la subvention ou de la participation qui était votée pour l'année 1998 (.) conformément aux codes des subventions que nous avons fixées il y a déjà deux mandatures (.) l'énumération est conforme à la décision de vote qui a été prise le 17 novembre (.)

Au titre des charges exceptionnelles (.) après avoir enregistré pour des raisons comptables uniquement une cession d'actif (.) eh bien cela ne se reproduit pas toujours et nous revenons à la normale ce qui ramène ce crédit à 9 120 F (.)

sous le chapitre 023 (.) vous avez donc le virement à la section d'investissement (.) vous avez pu constater qu'entre 96 (.) 98 (.) cette épargne brute après du reste le tri de 1993 eh bien est reconstituée et qu'actuellement (.) elle représente un effort important puisque entre 96 et 98 (.) elle est en augmentation de 90 % (.) la répartition fonctionnelle qui vous est donnée est indicative (.) elle porte sur la charge nette (.) c'est-à-dire charges moins produits enregistrés par chacune des fonctions dont la codification est obligatoire et

imposée même si on vote le budget en nature (.) vous voyez apparaître notamment la fonction naturellement première (.) c'est celle des services généraux car c'est elle qui enregistre notamment tout ce qui concerne ce qui n'est pas affectable et qui n'est pas affecté pour 23 % ; ensuite (.) la fonction 4 des interventions sociales pour 22 (.)5 % et la fonction 2 culture et vie sociale (.) sports et loisirs pour 22 % et la fonction enseignement pour 6 millions et quelque (.) soit 17 % (.)

Vous avez dans les pages suivantes et en annexe (.) vous avez l'ensemble des graphes des graphiques qui vous donnent par comparaison 98 et 97 (.) les ventilations soit par fonction (.) soit par équilibre (.) soit du reste par aussi répartition ; l'ensemble est donc traité par comparaison 97 et 98 ; je tiens à remercier notre collègue Jan qui nous a permis de pouvoir tirer par informatique des graphes qui n'étaient pas très semblables et en comparaison je dirais au moins euh d'approche eh bien grâce à son savoir faire en informatique (.) nous y avons réussi et c'est ainsi que les services ont pu tirer les graphes qui vous sont soumis à l'appui du budget. Voilà en ce qui concerne la section de fonctionnement (.)

en ce qui concerne la section de d'investissement (.) celle-là est sensiblement égale à celle de 1997 (.) ce qui ne signifie pas que le montant des travaux se soit pas accru car il s'agit simplement d'imputation de la M14 (.) faudra-t-il peut-être que le texte qui est maintenant paru depuis le 6 décembre nous permettra de faire d'autres comparaisons mais cela n'a pas très grande signification puisque la M14 rejette à partir du moment qu'il n'y a pas accroissement du bilan à l'actif rejette (.) même s'il s'agit d'une grosse réparation (.) je vous l'ai déjà dit (.) je vous l'ai déjà expliqué (.) la malice de l'Etat (.) c'est de d'exclure de l'investissement (.) même des travaux de grosses réparations qu'un expert comptable imputerait normalement du reste pour récupérer la TVA (.) consiste pour l'Etat de gicler cela en fonctionnement afin de ne pas payer deux ans après le FCTVA (.) on se croirait à Ma (.)

ensuite (.) au titre des recettes (.) après les recettes réelles qui sont portées principalement par un emprunt globalisé de 2 200 000 F (.) c'est-à-dire sensiblement égal à celui de cette année (.) mo/mobilisable si besoin était (..) ensuite (.) les dépenses d'équipement prévues sont de 4 740 000 (.) c'est-à-dire hors dettes remboursables représentant des immobilisations corporelles pour 8 % c'est-à-dire 338 000 F (.) c'est la queue du programme d'informatisation (.) des omi/des immobilisations incorporelles pour 92 % et tous les travaux sont du reste indiquées dans les pages que vous avez pu dont vous avez pu dont nous avons simplifié la présentation ; page 14 (.) 15 et 16 du document (.) tout est décrit sur l'ensemble des travaux qu'il s'agisse de création d'allée au cimetière (.) qu'il s'agisse du reste de (inaudible) (.) du théâtre de verdure pour la maternelle Pré. (.) de l'enceinte de l'At. (.) de la réfection des (inaudible) et vous en avez toute la description (.) toutes les demandes (.) je le dis bien (.) ont été prises en compte (.) sauf je le répète le renouvellement du camion qui a fait l'objet de la décision modificative (.)

le remboursement en capital de l'encours de la dette pour 2 600 000 F et en application de disposition du code des collectivités territoriales (.) un montant de 400 000 F c'est-à-dire je dirais (.) plafonné à 7 (.)5 % comme cela le permet par l'application de l'article L 2322 pour plus de précisions permet de d'ouvrir une rubrique qui s'appelle dépenses imprévues (..) je dirais donc qu'en matière d'investissement (.) l'effort encore en

1998 (.) malgré les contraintes exogènes est maintenu et l'A/l'effort sur les travaux en particuliers est beaucoup plus important que ce qui figure en euh section d'investissement (.)

en conclusion de ce premier rapport (.) il vous est proposé d'arrêter le budget en équilibre bien sûr (.) on votera tout à l'heure chapitre par chapitre (.) comme cela a été demandé au début de l'application de la M14 avec toutes sections (.) la section investissement en recettes et en dépenses équilibrée à 7 740 000 (.) la section de fonctionnement 52 364 740 (.) recourir à l'emprunt pour assurer le financement partiel des investissements et si nécessaire pour 2 200 000 (.) de décider la mise au recouvrement provisoire d'un produit de 31 151 389 F au titre des contributions directes locales (.) sous réserve bien sûr comme je l'ai écrit (.) de la fixation des taux par rapport séparé après que les bases soient notifiées par les services fiscaux (.) ensuite de valider les acomptes sur subventions allouées pour 98 aux bénéficiaires figurant dans la délibération du 7 novembre et donnant au Maire ou à son représentant tout pouvoir pour procéder à son exécution (.)

le projet de budget 98 que je vous ai soumis est le troisième (.) je répète (.) du pacte de stabilité maintenu par l'actuel gouvernement (.) il ne pouvait pas y échapper (.) présente malgré des contraintes imposées des aspects très positifs (.) c'est un bon budget. Désormais (.) par contre (.) le problème qui se pose à toutes les collectivités (.) c'est comment ces collectivités territoriales (.) qu'elles soient communes ou regroupements de communes (.) car pour l'instant les départements et les régions échappent à ce pacte de stabilité (.) vont-elles sortir du pacte de stabilité ↑ il s'agit là bien sûr (.) et le ministre de l'intérieur a été interrogé notamment par le comité des finances locales par Jean-Pierre Fourcade (.) la réponse (.) je vous l'ai retraduite (.) elle est édifiante (.) bien sûr cela ne veut pas dire que les jours qui peinent sont derrière nous (.) ils sont peut-être encore devant nous (.)

voilà ce que j'ai à dire (.) monsieur le Maire (.) sur le budget 1998 (.) je pense que l'ensemble des pages du rapport sont significatives et édifiantes ; les graphiques (.) vous avez pu constater que notamment sur la dette (.) la dette après les années 2000 2000 (.) une évolution à long terme après les années 2000 sont/est en nette décroissance pour aller à son extinction sur l'encours actuel en l'an 2009 (.) c'est-à-dire que les emprunts en cours ont une durée de vie moyenne de l'ordre de 9 ans (.) les autres graphiques n'appellent pas de commentaires (.) si ce n'est que le graphique de la page 31 vous donne (.) bien sûr (.) la reconstitution de l'épargne brute qui monte après un pic en 1995 et un pic naturellement très important en 1993 (.) lors de la construction de l'Atrium les états annexes sont conformes à ceux qui doivent être mis à la disposition tant du public que du reste des élus (.) vous avez toutes les répartitions notamment de personnel (.)

je passe maintenant à la deuxième partie qui est une partie informative qui est intitulée "demain l'Euro". Pourquoi euh cet cet angle de lecture ↑ ceci euh est fait je dirais dans un cadre essentiellement informatif car ce que j'ai pu constater au cours de débat autour de/de ce thème (.) c'est que en France nous nous trouvons en retard (.) c'est-à-dire par rapport à l'Allemagne (.) nous sommes du restes les mauvais élèves de la classe (.) pourquoi ↑ Car (.) on constate en Allemagne tant du reste dans les secteurs des ménages que dans le secteur marchands (.) déjà une forte mobilisation sur l'aspect de la monnaie

unique qui est prévue pour l'an 2002 (.) car au 1er juillet 2002 (.) vous le savez (.) les monnaies des 15 pays n'auront plus cours (.) elles seront réduites du reste au rang de souvenir et ce sera uniquement l'euro (.) si vous avez des provisions de billets à faire notamment de billets français faites-les avant le 1er juillet 19/2002 car ils auront de la valeur pour vos arrières-petits enfants ou vos petits-enfants (.) mais le/les valeurs marchandes et le change elles seront nulles (.) vous avez trouvé aussi "l'Euro et moi" qui est une plaquette effectivement de grande diffusion entreprise par le Ministère des finances (.)

le rapport qui vous ai soumis est un rapport informatif vu sous l'angle exclusif des collectivités locales ; la page 49 vous donne les fac similé de/des monnaies qui seront en cours (.) c'est-à-dire 5 (.) 10 (.) 20 (.) 50 euro avec bien sûr une valeur de libération approximative étant/ le reste de ce rapport ayant été basé sur la valeur de l'écu au terme du traité de Maastricht (.) je rappelle qu'un écu égal un euro (.) toutefois (.) inutile de vous précipiter pour acheter des écus et faire des opérations juteuses car là les règles sont bien conditionnées (.) donc (.) comme je disais (.) le 1er juillet 2002 au plus tard (.) le passage à l'euro pour les états membres participants sera sera terminé c'est le nom euro qui est donné à la monnaie donc unique qui a été retenu par un conseil européen de Madrid récemment il y a en 1995 et les collectivités locales sont doublement concernées par l'euro pour plusieurs raisons (.)

première raison c'est qu'elles vont devoir dès le 1er janvier 2002 (.) c'est-à-dire alors que les équipes municipales auront été renouvelées en mars 2001 (.) vont devoir présenter leur budget obligatoirement en euro (.) ceci au 1er janvier 2002 (..) elles devront donc adapter leur gestion à la nouvelle monnaie (.) l'angle de lecture que j'ai voulu donner ce soir (.) c'est un angle d'approche c'est pour/ pour commencer à être sensibilisé car vous allez être très surpris et vous avez dû l'être quand nous nous sommes livrés à l'exercice de conversion en euro (.) voir un budget qui faisait pratiquement 60 millions passer à peine à 8 millions euh suivant les sections et vous avez pu constater (.) les fins lecteurs ont dû s'apercevoir d'erreurs de 3 centimes car effectivement faudra-t-il être fin lecteur pour trouver ces erreurs (.)

effectivement (.) le monde bancaire (.) le monde de la finance (.) le monde de la finance publique sait d'avance car vous avez vu c'est pas par précaution que l'on a indiqué jusqu'à la cinquième décimale (.) c'est l'obligation qui en résulte des traités internationaux (.) savoir de poursuivre jusqu'à la cinquième décimale avec dans la pratique arrondissement au centime supérieur ou inférieur suivant sa situation par rapport à la cinquième décimale (..) ceci va entraîner bien sûr des différences d'écriture scripturale (..) ainsi (.) à la page pour vous donner un exemple pratique (.) à la page de conversion du budget actuel (.) vous trouvez en recette de fonctionnement 10 038 232.1 euro 91 pour un budget de 52 364 240 (.) alors que en dépense vous avez 3 centimes de moins (.) et bien c'est justement ce type d'erreurs qui vont constituer d'ores et déjà des sources de différences entre la comptabilité de gestion du trésorier principal et la comptabilité de l'ordo/ de l'ordonnateur (.)

pourquoi aussi être du reste les collectivités sont concernées (.) c'est qu'elles doivent être prévoyantes (.) je voudrais vous citer qu'un seul exemple (.) un seul exemple c'est une ville dont je ne citerai pas le nom qui a procédé à la refonte totale de son système

d'horodateur et elle a procédé au cours de l'année 1997 (.) elle s'est aperçue une fois que tout a été fait que son système n'était plus adaptable à l'euro (..) or (.) des euros (.) ils vont en circuler dès 1998 ça veut pas dire que dans les périodes une fois que je dirais (.) la conversion sera faite par les banques centrales (.) le soir à minuit du mois de mai les banques centrales du gouverneur les banques centrales des 15 pays membres se mettront d'accord sur la conversion par rapport à leur monnaie eh bien il faut refaire dans cette commune il faut refaire tout le système d'horodateurs pour remettre à la fois des horodateurs qui puissent recevoir des euros et des horodateurs qui puissent recevoir puisqu'ils sont en France des francs(.) c'est vous donner un exemple parmi d'autres (..) il y aura aussi euh par suite d'obligation pour les entreprises d'adapter le plus tôt possible leur conversion de comptabilité en euro ; il y aura avoir (.) bien sûr (.) ce n'est pas une obligation pour le Maire (.) le Maire va continuer à se libérer l'ordonnancement en francs les échanges vont continuer à être en francs (.) par contre (.) j'ai demandé au Maire (.) personnellement (.) peut-être pour ennuyer le trésorier principal (.) de recevoir mon indemnité en euro à compter du premier le jour où la conversion sera faite (.) je désire être payé en euro (.) pourquoi pas et pouvoir m'acquitter de mes impôts en euro (.) en retour elles seront aussi (.) les collectivités territoriales doivent le savoir (.) un lieu d'informations privilégié tant pour les personnes que pour les je dirais le secteur marchand et le secteur économique (.) de conseil (.) bien sûr (.) car il faudra transposer dans l'ordre de lecture le défaut que nous Français (.) nous savons cultiver (.) pour être taquin quelque part (.) il y a toujours une pointe de taquinerie (.) lorsque vous parlez en francs courants (.) on vous dit (.) mais attendez euh parlez reconvertissez-moi cela en anciens francs (.) car on s'est dit mais là vous n'aurez plus cette référence puisque les monnaies nationales au 1er juillet 2002 dois-je le répéter n'existeront plus. Pour atteindre le 1er juillet 2002 (.) les états les chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté au conseil de Madrid un scénario de référence (.) ce scénario prévoit une période intérimaire de début 1998 au 1er janvier 1999 (.) c'est la période je dirais de détermination des é:/des des Etats membres qualifiés sur les 15 tout à l'heure je vous donnerai euh l'état le dernier état en décembre (.) il y a déjà qui euh qui sont déjà KO avant d'entrer sur le ring puisque déjà certains un certain nombres en tous les cas se désistent et repoussent l'application en 2002 et non plus en 1999 (.) pour entrer bien sûr dans l'union européenne monétaire (.) sur la base des données 97 l'année 97 (.) je vous le rappelle était une année de pacte de stabilité financière (.)

la période transitoire du 1er janvier 99 au 1er janvier 2002 au plus tard que va-t-il se passer ↑ et bien il y a du reste la fix/la fixation irrévocable des parités comme je l'ai dit tout à l'heure entre les monnaies des des pays qui seront participants à l'euro (.) avec bien sûr (.) sur la base que j'ai indiquée prévue par le traité de Maastricht (.) un écu égal un euro (.) ensuite (.) il y aura la définition et la mise en oeuvre euh de la politique monétaire unique en euro avec le système européen des banques centrales (.) vous savez ou vous avez dû l'apprendre par la presse (.) la France essaie de mettre en place monsieur Tri. (.) gouverneur de la banque de France (.) mais les Allemands ne sont pas très contents de ce choix (.) alors (.) comme c'est l'Allemagne qui est le pilote (.) faudra-t-il en subir les conséquences peut-être on ne sait jamais (.) ensuite l'émission de nouveaux titres négociables de la dette publique en euro par les états membres participants (.) je vous signale que dans ce domaine en tous les cas (.) c'est ce que j'ai fait adopter dans le cadre

de la stratégie financière 98 de la Communauté Urbaine (.) faudra-t-il veiller de très près pour éviter des cons/des contentieux faudra-t-il si l'on emprunte en euros que l'on prévoit des états d'amortissement à la fois établis en euro et en francs français (.) car là les sources conflictuelles risquent d'exister (.) le 1er janvier 99 (.) la France va donc convertir tout son stock de dettes qui est actuellement libellé en francs en euro (.) cela est prévu par voie de traité ; ça ne sera pas imposable aux collectivités territoriales tant qu'elles ne présenteront pas leur budget en euro. Le statut juridique (.) dans la phase 99-2001 va répondre à des principes (.) je dirais c'est le "ni (.) ni" ni non interdiction et non obligation d'accepter ou de recourir à l'euro dans les transactions entre agents économiques (.) la continuité des contrats existants bien sûr (.) pour les collectivités locales (.) pas de changement (.) toujours les transferts de l'Etat seront libellés en francs (.) les déclarations fiscales seront en francs (.) sauf si vous voulez vous amuser à à faire jaunir votre percepteur de la faire en euro et d'envoyer votre (.) ça serait une farce à lui faire (.) pourquoi pas. Les comptabilités tenues par les comptabilités publiques resteront tenues (.) bien sûr (.) en francs (.) les différences d'arrondis apparaîtront dans un compte spécifique que seul le comptable pourra du reste tenir c'est-à-dire un fonctionnaire de l'état (inaudible) (..) le 1er janvier 2002 (.) je le répète (.) la comptabilité de tous les agents économiques est tenue de passer en euro ; le 1er juillet 2002 les pièces et billets nationaux disparaissent ; elles perdent leur pouvoir d'échange (.) leur pouvoir numérateur et ils ne seront plus échangés sauf auprès des sièges des banques centrales (.) au 1er janvier 2002 (.) je le redis le budget primitif de l'exercice 2002 sera établi en euro avec euh (.) pour faciliter la chose (.) des convertisseurs qui seront des espèces de petites calettes qui vous permettront de passer indistinctement de l'euro au franc ou du franc à l'euro qu'en est-il de du budget 98 qui n'a pas de valeur de référence par rapport à l'euro puisque il n'est pas je dirais actuellement encore côté ↑ sa valeur n'est pas fixée. Page 56 (.) vous avez la traduction de la dépense de fonctionnement qui représente 52 364 240 F chapitre par chapitre sur la base d'un euro de 6F51440 c'est-à-dire en fait c'est simplement la valeur de l'écu transposé suivant le principe de Maastricht (.) et vous voyez apparaître que ce sera donc une nouvelle lecture (.) ça sera finit des francs qui étaient saisissants lorsque l'on parlait de millions ou de milliards en France (..) j'ai eu la curiosité de faire comparer deux budgets (.) le budget de la Communauté Urbaine qui est quand même une grosse collectivité de la région Rhône-Alpes (.) par rapport à celui de la ville de Cologne et j'ai été stupéfait de voir l'effet que cela produisait. Le budget de la Communauté (.) c'est en masse budgétaire globalement 7 milliards 600 millions et bien cela représentait à peine 1 milliard d'euros et lorsque j'ai eu la communication par le bourgmestre de Cologne (.) son budget représentait 3 milliards. C'est vous dire que combien nous allons rentrer dans ce marché commun et je comprends que en l'état actuel (.) beaucoup de pays fassent marche arrière. On a voté un principe (.) on a beaucoup parlé au moment du traité de Maastricht de subsidiarité ; moi (.) je ne sais pas ce que c'est que la subsidiarité (.) on aurait mieux fait de parler des conséquences économiques surtout et par rapport aux nations (.)

vous avez donc (.) page 27 (.) 28 (.) 29 toute la conversion du budget en euro et à travers les monographies des 15 pays actuellement compétiteurs pour rentrer dans l'euro (.) vous avez d'une part (.) en page en page 61 (.) la répartition des communes d'Europe par taille démographique/démographique et vous avez constaté là déjà simplement à la

lecture de ce graphique que j'ai voulu significatif (.) combien de différences il existe ; vous avez pu remarquer que notamment tous les pays nordiques comme la Suède (.) comme du reste la Finlande (.) comme le Danemark (.) comme la Belgique ont du reste au niveau de leur problème institutionnel résolu le problème de leur commune. Le pécher français c'est de voir 36 559 communes (.) je crois que le Président de la République serait bien euh inspiré d'avoir une grande promotion de l'ordre de la légion d'honneur pour récompenser tous les Maires de France et de Navarre (.) mais sachez que moins de 5 000 habitants (.) cela représente 34 820 communes (.) soit plus de 95 % (.) que par contre (.) les communes de 100 000 habitants (.) vous voyez comment la France est à la marge (.) c'est le trait de crayon rouge que vous voyez sur l'ordonné avec seulement 36 communes (.) il n'y a en France que 36 communes qui ont plus de 1 000 habitants (.) si je prends l'Allemagne (.) 100 000 100 000 (la salle réagit)

100 000 excusez-moi euh 100 000 habitants vous savez j'ai parlé hier soir jusqu'à 11 heures alors je peux être je peux me tromper l'Allemagne représentait avant du reste l'Allemagne réunifiée 8 505 habitants (.) moins du quart de la France et elle représente maintenant après sa réunification avec l'Allemagne de l'Est 16 000 16 000 communes ; moins de 5 000 habitants (.) il n'y en a que 84 % ; plus de 100 000 (.) il y en a 83 (.) c'est-à-dire plus du double de la France. Vous voyez donc que la France est confrontée à un problème institutionnel (.) les communautés urbaines (.) lorsqu'il s'agit de regrouper les communes ont échoué (.) la loi PLM c'est pratiquement un échec les communautés de communes (.) c'est un échec (.) nous sommes des Gaulois (.) nous sommes des individualistes (.) nous voulons rester nous et puis c'est tout seulement il faudra se il faudra se prendre par le "col bac" avec les pays adverses et parce que je vais donner tout à l'heure l'ardoise l'addition finale elle est pas belle (.)

vous avez ensuite le nombre moyen d'habitants par commune (.) vous voyez que la France est la dernière de la classe par habitant. Vous avez ensuite des données macro-économiques qui sont à la fois le chômage (.) l'inflation et la croissance. Vous pourrez analyser bien sûr que le chômage (.) le pays record c'est l'Espagne (.) ensuite la Belgique et ensuite bien sûr (.) la France (.) l'Irlande aussi. Mais par contre (.) sur des vecteurs porteurs (.) je dirais de richesse (.) c'est-à-dire d'activité et de non chômage (.) l'inflation et la croissance (.) vous l'avez vous la trouvez très forte par exemple dans un pays comme l'Irlande ceci étant ça vous donne euh une structure une monographie de ces 15 pays (..) pour finir (.) le PIB par habitant (.) c'est-à-dire le Produit Intérieur Brut par habitant (.) vous le voyez pour la France se situe autour de 20 000 (.) il est pour le Luxembourg et le Danemark à 25 000 et (.) bien sûr (.) des pays comme la Suède plus petit que la France ont exactement le même PIB avec un moins grand nombre d'habitant (.)

qu'en sera-t-il je dirais à l'heure présente ↑ bien c'est qu'en France la France a présenté un schéma je dirais pour aborder l'euro (.) actuellement les instances les o/les plus officielles ont dit dans les revues les plus sérieuses : « la place financière de Paris réfléchit aux aspects juridiques du passage à l'euro » ; je vous signale qu'en Allemagne (.) il y a quatre ans qu'ils ont déjà mis le turbo en marche (..) quand l'on regarde les aspects économiques et les critères de conversion (.) les prévisions économiques par pays (.) la Grande-Bretagne ne semble pas vouloir rentrer (.) elle préfère avoir un siège

d'observateur (.) la Grèce attend pour avoir une santé économique car la Grèce est du reste le pays qui a une très forte inflation à 5 (.)50 % (.) un déficit bien sûr de 3 % comme ce qui est exigée (.) par contre une dette qui a un ratio de 106 (.)alors que le critère d'entrée de la dette (.) le ratio de niveau doit être de 60 ; la France elle (.) il doit y avoir une petite tricherie quelque part (.) parce qu'elle est à 58 (.)20 (.) ça m'étonnerait bien qu'elle soit à 58 (.) 20 sur la dette (.) les Pays-Bas attendent aussi février 2002 pour date pour l'approbation massive en Florins (.) l'Irlande fait défi à la Grande-Bretagne (.) beaucoup de pays sont en attente (.) il y a parmi les pays en attente (.) (inaudible) notamment la Grèce (.) l'Espagne qui ne présente pas les critères et par volonté (.) les Pays-Bas (.) l'Autriche (.) et également la Suède et le Royaume-Uni. Lorsqu'on regarde la moyenne de ces 15 pays (.) en inflation (.) c'est 2 (.) 20 (.) en déficit (.) c'est 2 (.) 20 (.) en dette (.) c'est un coefficient de 71 (.)50 (.) ceci est la dernière lecture officielle du mois de décembre (.)

Annexe n°7

Annexe n°7a : Règlement intérieur

witko_a_annexe7a.pdf

Annexe n°7b : Les tâches du maire inscrites au règlement intérieur

Articles	Tâches du maire	Extraits du règlement intérieur
GESTION DE LA REUNION		
Article 8	Il contrôle les présences	“Le Maire fait part des excuses et vérifie les pouvoirs remis”
Article 9	Il ouvre la séance	“Après avoir déclaré la séance ouverte...”
Article 10	Il consulte le conseil pour concevoir l’ordre du jour	“Le Maire peut cependant consulter le Conseil sur la place qu’il entend assigner, dans l’ordre du jour...”
GESTION DE LA PARTICIPATION		
Article 10	Il a une totale liberté d’intervention pendant la séance	“Aucune question ne peut être abordée si elle ne figure pas à l’ordre du jour. Cette règle ne s’applique pas aux communications officielles du Maire.”
Article 11 Article 12	Il donne la parole aux rapporteurs ou aux autres membres du conseil	“Chaque conseiller prend la parole sur les questions figurant à l’ordre du jour après l’avoir obtenue du Maire...” “ Toute proposition (...) doit être communiquée au Maire avant la lecture au conseil. Le Maire donne la parole à l’auteur...”
Article 15	Il surveille les temps de parole	“Le Maire répartit les temps de parole ...”
Article 20	Il surveille l’évolution des comportements	“Si le conseil devient tumultueux et si le Maire ne peut le calmer, il annonce qu’il va suspendre la séance.”
GESTION DES CONTENUS		
Article 9	Il consulte le conseil pour décider de l’adoption des écrits	“ le Maire prend l’avis du conseil et décide, s’il y a lieu de faire les rectifications demandées”
Article 16 Article 13	Il décide du traitement des questions Il gère l’urgence d’une question	“Des questions écrites peuvent être posées au Maire, le Maire peut (...) renvoyer à la séance suivante” “Le Maire (...) fait inscrire la proposition suivie de la mention ‘urgence demandée’...”/
Article 20	Il surveille l’évolution des thèmes	“L’orateur doit s’en tenir à la question (...) le Maire consulte le conseil pour savoir si la parole peut être maintenue à l’orateur.”
CONCLUSION		
Article 19	Il a une place d’autorité suprême	“En cas de partage, sauf le cas de scrutin secret, la voix du Maire est prépondérante”. “le conseil municipal, après délibération, <u>DONNE tout pouvoir</u>

à Monsieur le Maire...”

Annexe n°7c : Liste des attributions des adjoints

LISTE DES ATTRIBUTIONS DES ADJOINTS à compter de Juin 1995	
Acquisitions Foncières	- H. JOURDANA
Administration Générale	- J.C. DESSEIGNE
Affaires Economiques	- J.C. DESSEIGNE
Affaires Sociales	- L. ESPINASSE
Affaires Sociales	- F. ARBAULT
Affaires Juridiques	- J.C. DESSEIGNE
Assemblées Générales des Copropriétaires	- L. ANDRE - R. RICHARD
Assistance des Habitants	- tous les Adjointes sur P.V.
Assurances	- J.C. DESSEIGNE
Budget	- H. JOURDANA
Cadre de Vie	- L. ANDRE
Cérémonies	- C. BERNARDIN
Cessions Foncières	- H. JOURDANA
Circulation	- L. ANDRE
Comité Technique Paritaire	- L. PALAZON
Commission Cantonale d'Aide Sociale	- F. ARBAULT
Comptabilité	- J.C. DESSEIGNE
Communication	- C. BERNARDIN
Commission Inter-Services	- R. RICHARD
Conseil Communal de Prévention de la Délinquance	- F. ARBAULT
Coordination des Commissions Municipales	- C. BERNARDIN
Coordination des Habitats	- L. ESPINASSE
Développement Culturel	- L. ESPINASSE
Développement Economique	- J.C. DESSEIGNE
Eclairage Public	- B. REBOUX
Elections	- J.C. DESSEIGNE
Emploi	- F. ARBAULT
Environnement	- L. ANDRE
Etat Civil	- H. JOURDANA
Fêtes	- C. BERNARDIN
Financement Investissement	- H. JOURDANA
Finances	- J.C. DESSEIGNE
Fiscalité	- H. JOURDANA
Fournissement	- B. REBOUX
Gens du Voyage	- L. ANDRE
Gestion des Cimetières	- R. RICHARD
Gestion des Equipements	- J.C. DESSEIGNE
Informatique	- J.C. DESSEIGNE
Inspection	- F. ARBAULT
Jeunesse et relations avec les Associations Jeunesse	- L. PALAZON
Jumelage	- J.C. DESSEIGNE ou
Jumelage	- R. RICHARD
Location de salles	- J.C. DESSEIGNE
Logement	- F. ARBAULT
Logements dans les bâtiments sociaux	- L. ESPINASSE
M 14	- H. JOURDANA
Marché Alimentaire et Forain	- R. RICHARD
Modifications du P.O.S.	- B. REBOUX
Nature	- L. ANDRE

. Organisation	- L. PALAZON
. Police Municipale	- L. ANDRE
. Programmation pluriannuelle	- H. JOURDANA
. Publications Municipales	- C. BERNARDIN
. Réglementation de la Publicité	- L. ANDRE
. Relations avec les Associations à caractère social et caritatif	- F. ARBAULT
. Relations avec les Associations Culturelles et Périscolaires	- L. ESPINASSE
. Relations avec la Gendarmerie	- L. ANDRE
. Relations Presse	- C. BERNARDIN
. Relations Publiques	- C. BERNARDIN
. Ressources Humaines	- L. PALAZON
. Restructuration du Centre	- L. ANDRE
. Sécurité Publique	- L. ANDRE
. Sports et Relations avec les Associations Sportives	- J.C. DESSEIGNE
. Solidarité	- F. ARBAULT
. Stationnement	- L. ANDRE
. Taxis	- L. ANDRE
. Transports Collectifs	- L. ANDRE
. Travaux	- B. REBOUX
. Travaux réalisés sur la Commune par les Services Publics	- R. RICHARD
. Urbanisme réglementaire	- B. REBOUX
. Vie Associative	- C. BERNARDIN
. Vie Quotidienne	- R. RICHARD
. Visites de sécurité	- R. RICHARD
. Voirie	- R. RICHARD

Annexe n°7.d.

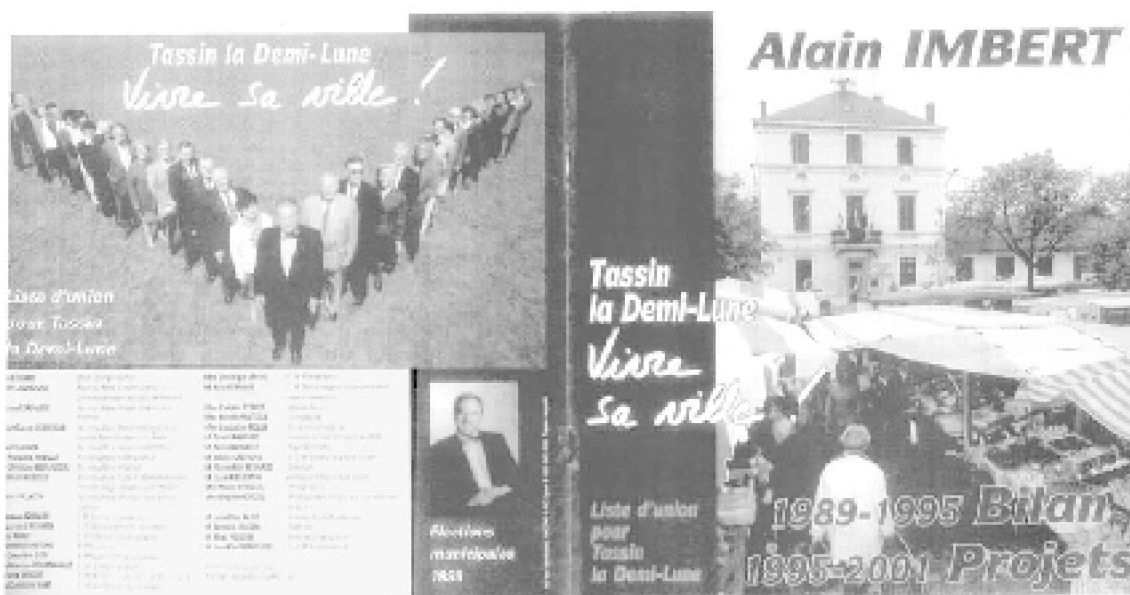
Annexe n°7d : Tableau avec le numéro d'ordre

Tableau avec le numéro d'ordre

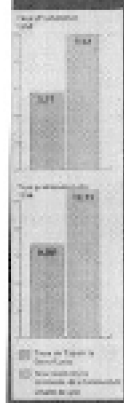
Ce tableau officiel communiqué par la mairie permet de synthétiser les informations individuelles.

N° d'ordre	Titres	Locuteurs	Age	Sexe	Profession	Position politique
1	Maire	M IM	57	M	Charu (peintre/sculpteur)	Majorité
2	1er adjoint	A1 TOU	73	M	Directeur (maîtrise) bureau	Majorité
3	2ème adjoint	A2 ESP	64	M	Retraité Education nationale	Majorité
4	3ème adjoint	A3 DES	47	M	Avocat	Majorité
5	4ème adjoint	A4 AND	66	M	Retraité Commercial	Majorité
6	5ème adjoint	A5 ARB	89	F	Mère de famille	Majorité
7	6ème adjoint	A6 BEK	57	F	Modéliste	Majorité
8	7ème adjoint	A7 RER	64	M	Retraité Cadre du bâtiment	Majorité
9	8ème adjoint	A8 PAL	46	M	Professeur	Majorité
10	9ème adjoint	A9 RIC	66	M	Retraité Directeur commercial	Majorité
11	Conseiller	C1 BA	71	F	Retraité Secrétaire itinérant	Majorité
12	Conseiller	C2 GE	70	F	Retraité Cadre commercial	Majorité
13	Conseiller	C3 MOU	63	M	Fonctionnaire	Majorité
14	Conseiller	C4 JAN	68	M	Professeur	Majorité
15	Conseiller	C5 CAS	68	M	Directeur de projets	Majorité
16	Conseiller	C6 GAR	56	M	Fonctionnaire Assurances	Majorité
17	Conseiller	C7 BRU	56	M	Ingénieur	Majorité
18	Conseiller	C8 MAT	54	F	Comptable	Majorité
19	Conseiller	C9 RI	58	M	Demandeur d'emploi à l'étranger	Majorité
20	Conseiller	C10 LEP	50	F	Mère de famille	Majorité
21	Conseiller	C11 COMR	48	F	Secrétaire de direction	Majorité
22	Conseiller	C12 BORN	48	M	Chef d'entreprise	Majorité
23	Conseiller	C13 PER	46	F	Mère de famille	Majorité
24	Conseiller	C14 BER	42	M	Expert comptable	Majorité
25	Conseiller	C15 CHAR	38	M	Conseiller principal	Majorité
26	Conseiller	C16 COU	51	M	Ingénieur	Opposition
27	Conseiller	C17 LA	50	M	Retraité	Opposition
28	Conseiller	C18 GR	58	M	Cadre exploitation SNCU	Opposition
29	Conseiller	C19 BO	54	F	Directrice de lycée	Opposition
30	Conseiller	C20 QUEF	76	M	Retraité Directeur social	Opposition
31	Conseiller	C21 CHE	51	M	Avocat	Opposition
32	Conseiller	C22 BO	59	M	Avocat	Opposition
33	Conseiller	C23 VER	52	M	Cadre administratif	Opposition

Annexe n°8 : Plan de mandat



finances locales et économie



Engagement 07	Actualisation
Finances locales "Mise à jour des données locales de la commune"	<ul style="list-style-type: none"> • Salaires et traitements : augmentation de 3,5% en 2007, 4% en 2008 et 4,5% en 2009. Les salaires des fonctionnaires de la commune sont payés dans le cadre d'un contrat de gestion. • Création d'un nouveau service de soutien global : mise en place d'un service de soutien global à la commune en 2007, 2008 et 2009. Le service de soutien global est un service de soutien global à la commune en 2007, 2008 et 2009. • Mise à jour des données locales : mise à jour des données locales de la commune en 2007, 2008 et 2009.
économie "Mise à jour des données économiques de la commune"	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour des données économiques : mise à jour des données économiques de la commune en 2007, 2008 et 2009.

Realisations supplémentaires
 • Mise à jour des données économiques de la commune en 2007, 2008 et 2009.
 • Mise à jour des données économiques de la commune en 2007, 2008 et 2009.
 • Mise à jour des données économiques de la commune en 2007, 2008 et 2009.
 • Mise à jour des données économiques de la commune en 2007, 2008 et 2009.

Projets 2005-2007
 • **Mise à jour des données économiques** : mise à jour des données économiques de la commune en 2005, 2006 et 2007.
 • **Mise à jour des données économiques** : mise à jour des données économiques de la commune en 2005, 2006 et 2007.
 • **Mise à jour des données économiques** : mise à jour des données économiques de la commune en 2005, 2006 et 2007.
 • **Mise à jour des données économiques** : mise à jour des données économiques de la commune en 2005, 2006 et 2007.

L'Agence a obtenu à plusieurs reprises des financements régionaux, nationaux et européens pour le développement économique.

social et emploi

Engagement 07	Actualisation
"Mise à jour des données sociales de la commune"	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour des données sociales : mise à jour des données sociales de la commune en 2007, 2008 et 2009. • Mise à jour des données sociales : mise à jour des données sociales de la commune en 2007, 2008 et 2009. • Mise à jour des données sociales : mise à jour des données sociales de la commune en 2007, 2008 et 2009.
"Mise à jour des données sociales de la commune"	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour des données sociales : mise à jour des données sociales de la commune en 2007, 2008 et 2009. • Mise à jour des données sociales : mise à jour des données sociales de la commune en 2007, 2008 et 2009. • Mise à jour des données sociales : mise à jour des données sociales de la commune en 2007, 2008 et 2009.
"Mise à jour des données sociales de la commune"	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour des données sociales : mise à jour des données sociales de la commune en 2007, 2008 et 2009. • Mise à jour des données sociales : mise à jour des données sociales de la commune en 2007, 2008 et 2009. • Mise à jour des données sociales : mise à jour des données sociales de la commune en 2007, 2008 et 2009.

Realisations supplémentaires
 • **Mise à jour des données sociales** : mise à jour des données sociales de la commune en 2007, 2008 et 2009.
 • **Mise à jour des données sociales** : mise à jour des données sociales de la commune en 2007, 2008 et 2009.
 • **Mise à jour des données sociales** : mise à jour des données sociales de la commune en 2007, 2008 et 2009.
 • **Mise à jour des données sociales** : mise à jour des données sociales de la commune en 2007, 2008 et 2009.

Projets 2005-2007
 • **Mise à jour des données sociales** : mise à jour des données sociales de la commune en 2005, 2006 et 2007.
 • **Mise à jour des données sociales** : mise à jour des données sociales de la commune en 2005, 2006 et 2007.
 • **Mise à jour des données sociales** : mise à jour des données sociales de la commune en 2005, 2006 et 2007.



• **Mise à jour des données sociales** : mise à jour des données sociales de la commune en 2007, 2008 et 2009.
 • **Mise à jour des données sociales** : mise à jour des données sociales de la commune en 2007, 2008 et 2009.
 • **Mise à jour des données sociales** : mise à jour des données sociales de la commune en 2007, 2008 et 2009.

Crèches
 7007 72 places
 7008 33 places

Plaisirs
 Abolentes
 Maternelles /
 "La Petite Courbe"
 1509 55 places
 1508 52 places

environnement et cadre de vie

**Qualité de vie
Qualité de vie**

Objectifs et réalisations

Objectifs

- Développement et aménagement des 7 communes Trois-Bornes, à l'appui de l'axe de développement de l'Etat
- Développement des services de base
- Développement du tourisme

Realisations

- Mise en place de services de base
- Amélioration de la signalisation
- Participation à la construction d'un centre pour l'aménagement de l'Etat de l'Etat
- Développement du tourisme
- Amélioration des infrastructures

Objectifs et réalisations

Objectifs

- Développement de la production agricole
- Amélioration de la production agricole
- Développement de la production agricole

Realisations

- Mise en place de services de base
- Amélioration de la signalisation
- Participation à la construction d'un centre pour l'aménagement de l'Etat de l'Etat
- Développement du tourisme
- Amélioration des infrastructures

urbanisme

Qualité et harmoniser la ville

Objectifs et réalisations

Objectifs

- Développement de la production agricole
- Amélioration de la production agricole
- Développement de la production agricole

Realisations

- Mise en place de services de base
- Amélioration de la signalisation
- Participation à la construction d'un centre pour l'aménagement de l'Etat de l'Etat
- Développement du tourisme
- Amélioration des infrastructures

Projet PDS/UMI

- Mise en place de services de base
- Amélioration de la signalisation
- Participation à la construction d'un centre pour l'aménagement de l'Etat de l'Etat
- Développement du tourisme
- Amélioration des infrastructures

Projet PDS/UMI

- Mise en place de services de base
- Amélioration de la signalisation
- Participation à la construction d'un centre pour l'aménagement de l'Etat de l'Etat
- Développement du tourisme
- Amélioration des infrastructures

Enseignement et culture

Fermer une voie de service et de accès.
Deux symboles : **A/37881/00**
Voies de Tasse/Charbonnières

Équipement 02	Réalisation
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'équipement de bibliothèque (table, chaises, rayonnage, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de l'ENTRETIEN • Mise en œuvre de mobilier scolaire • Installation de 100 places • Installation de 100 places • Installation de 100 places
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de mobilier scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un espace de lecture • Mise en œuvre de mobilier scolaire

Réalisation supplémentaire

- Installation de la bibliothèque
- Installation de mobilier scolaire
- Installation de mobilier scolaire
- Installation de mobilier scolaire

Projets 1999-2001

- Mise en œuvre de mobilier scolaire
- Installation de mobilier scolaire
- Installation de mobilier scolaire
- Installation de mobilier scolaire

circulation et sécurité

Faire passer de sécurité piétons et véhicules



Équipement 03	Réalisation
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de mobilier scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Création de 100 places de lecture
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de mobilier scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de mobilier scolaire

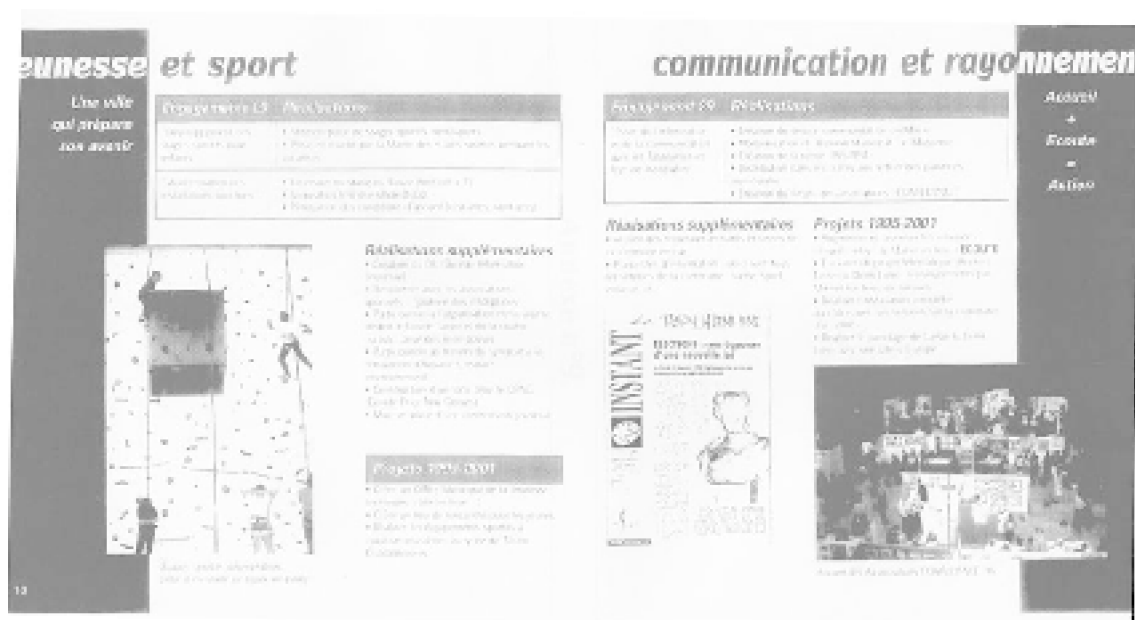
Réalisation supplémentaire

- Installation de la bibliothèque
- Installation de mobilier scolaire
- Installation de mobilier scolaire
- Installation de mobilier scolaire

Projets 1999-2001

- Mise en œuvre de mobilier scolaire
- Installation de mobilier scolaire
- Installation de mobilier scolaire
- Installation de mobilier scolaire



Annexe n°9 : Extraits du Magazine Municipal Rubrique "Libre expression"

[witko_a_annexe9.pdf](#)

Annexe n°10 : Extraits du Magazine Municipal Rubrique "Questions-Réponses"

QUESTIONS-RÉPONSES

Annexe n°10 a.

• Tassin La Demi-Lune Magazine n°21

Ne pourrait-on pas améliorer l'implication des Tassillunois dans la vie de leur cité en les informant systématiquement sur les dates de réunion du Conseil Municipal, en mettant en place le système des suspensions de séance à l'occasion de questions générales sur notre cadre de vie ou en prévoyant la participation de représentants d'associations, à titre consultatif, aux Commissions Municipales ?

GILBERT RENARD D'ÉCOLOGIE
SOLIDARITÉ-CITOYENNETÉ
ET ANCIEN ISLIER

La France est un État républicain autrement dit, un pays où la souveraineté appartient au peuple sans qu'aucune part de la population ni aucun individu ne puisse s'en attribuer l'exercice.

Au niveau local, l'administration de la commune est aux affaires de tous les citoyens. En votant, nous délèguons ainsi une partie de nos droits et de nos responsabilités aux élus du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal est par conséquent le reflet pour l'avenir de notre ville, d'une ambition partagée par une majorité des Tassillunois. C'est ainsi de la confiance qui leur est accordée les élus s'efforcent avant tout, en toute indépendance mais aussi en totale transparence leur mandat. En effet la gestion des affaires communales peut parfaitement être assurée, en restant à l'écoute des citoyens, sans impliquer la participation systématique d'associations qui ont pour motif légitime de défendre un intérêt propre à une catégorie de la population alors que l' élu a le devoir de défendre l'intérêt général et lui seul.

À l'heure actuelle, les dates des réunions du Conseil Municipal font l'objet d'informations dans la presse locale. Si ce n'est pas le cas, une fois par trimestre, les conseillers peuvent être convoqués en sessions extraordinaires par le Maire. L'absence de périodicité régulière rend impossible la réalisation d'un planning. Néanmoins, nous rappelons que les séances sont publiques mais sans possibilité d'intervenir pour l'assistance. Les suspensions de séance ou la participation des commissions ont un caractère exceptionnel. Il convient alors de se conformer à une procédure légalement définie.

Si la participation aux réunions des commissions de personnes extérieures au Conseil Municipal revêt un caractère exceptionnel, les comptes rendus de ces commissions ne peuvent en aucun cas être diffusés.

En effet, les commissions sont des groupes de travail chargés d'étudier un domaine particulier. Elles ne possèdent pas le moindre pouvoir de décision. Leurs membres évaluent chaque projet, un rapporteur est nommé pour exposer la situation en séance officielle du conseil municipal.

QUESTIONS-RÉPONSES

- Tassin la Demi-Lune Hogedres (2022)

QUESTIONS

1) Certaines questions débattues lors des Conseils Municipaux justifieraient un effort d'explication à l'égard des citoyennes et citoyens. Ainsi quelques transparents permettraient de mieux suivre la présentation du budget.
M. André ISLER.

Les séances du Conseil Municipal sont, par définition, ouvertes au public. Mais si l'assistance est admise, les auditeurs n'ont pas le droit d'intervenir (en dehors de quelques rares exceptions).

Il convient de remettre ces réunions dans le contexte plus général du travail des Conseillers Municipaux. A Tassin la Demi-Lune, le Conseil Municipal répartit les tâches entre les divers conseillers. Celui-ci se réunit sous ses commissions de travail chargées d'étudier un dossier particulier. Les commissions n'ont aucun pouvoir de décision. Après l'étude d'un projet, un rapporteur ou un comité pour exposer la situation en séance officielle du Conseil Municipal à l'occasion de laquelle une décision est prise à la majorité absolue des suffrages exprimés.

La délibération intervient donc au terme d'un long processus, la discussion et les débats se situent généralement en amont. Toutefois, les Conseillers Municipaux ont conscience de la difficulté que rencontre l'audience dans la compréhension d'un dossier dont il ne possède pas tous les éléments.

Merci de cette remarque dont il sera tenu compte.

QUESTIONS-RÉPONSES

• Tassin La Demi-Lune Magazine n°21

Quelles sont les « associations de protection du cadre de vie » qui participent au groupe de travail institué pour définir à Tassin la Demi-Lune une zone de publicité restreinte ? Au delà des intérêts économiques des annonceurs et des particuliers, que rapporte la publicité aux finances locales en terme de recettes ?

NEUVY STANHO DRÉCOLOGIE-
SOLIDARITÉ-CITOYENNETÉ

1) Comme nous l'avons expliqué en répondant dans le magazine n°20 à une question dénonçant la dégradation de notre cadre de vie, la publicité est un mode de communication légitime mais dans le développement doit être maîtrisé. Telle a été la volonté du Conseil Municipal en demandant au Préfet de faire, par amitié, la composition d'un groupe de travail. L'objectif de cette démarche étant d'aboutir, par la négociation, à la délimitation d'une zone de publicité restreinte. Le Préfet en ne recherchant pas d'association à sans doute estimé que les élus, désignés par le suffrage universel, étaient à même de défendre l'intérêt général contre les intérêts économiques des uns et des autres.

2) Vous soulevez à juste titre la question des recettes reçues par la collectivité sur l'activité publicitaire. En 1996, la taxe sur la publicité a rapporté 493 000 Francs à la commune. Toutefois pour notre ville n'étant pas d'ordre financier il est important de rappeler que seule l'intention de préserver l'épanouissement naturel ou architectural de ce qui est susceptible de fertiliser guide les élus dans leur action.

QUESTIONS-RÉPONSES

- Tassin la Demi-Lune Magazine n°71

3) Combien d'emplois jeunes ont été créés à Tassin la Demi-Lune ? Dans quels secteurs l'ont-ils été, pour quelles fonctions et avec quels objectifs ?

Ecologie-Solidarité-Citoyenneté.

Un certain nombre d'emplois jeunes ont été créés sur la Commune, à l'initiative de l'Education Nationale, de la Poste ou de diverses associations.

La Municipalité a quant à elle fait valoir de recruter statutairement des jeunes en leur offrant un salaire décent, à la hauteur de leurs compétences. Ces nominations à des emplois stables n'auront pas échappé aux Tassinais qui parcourent les pages « Administration ». En effet, celles-ci vous présentent régulièrement, au travers des rubriques « Bienvenue », les nouveaux visages du personnel municipal. Ces derniers mois, l'emploi de jeunes a concerné les services Sports, Communication, Finances, Travaux et Emploi, ainsi que la Police Municipale.

QUESTIONS-RÉPONSES

1. Question Le Dôme-Lumière Magazine n°12

Pourquoi avoir procédé au rétrécissement des voies de circulation avenue Charles de Gaulle sans penser à améliorer la circulation des bus ou la sécurité des cyclistes ces derniers risquant de se rabattre sur les trottoirs ?

NELLY STANCO et ANDRÉ ISLER DE
L'ASSOCIATION «POUR LA CITE HUMAINE,
LES DROITS DU PIÉTON»

Ces travaux de voiries réalisés avenue Charles de Gaulle entre la montée de Verdun et le chemin vert répondent à la volonté de la municipalité d'élargir les trottoirs de manière symétrique tout en redésinant la voie et en l'aménageant afin de limiter la vitesse des véhicules. Les réalisations visent à améliorer, de manière tangible, la sécurité des piétons. Ces contraintes posées, il était impossible pour les services du Conseil Général de prévoir une piste pour les cyclistes ou un couloir pour les bus. Toutefois, lorsque de tels sites peuvent être créés, ils le sont systématiquement dans le but de promouvoir les solutions alternatives à l'automobile en matière de déplacement.

Quant à la coexistence des différents usagers sur le domaine public, il est toujours fait appel au sens civique de chacun. Les automobilistes doivent renoncer à dépasser les deux-roues lorsque la sécurité de ce dernier est compromise. De même, les cyclistes doivent éviter de se déplacer sur les trottoirs qui sont l'unique refuge pour les piétons.

Extraits audio

Choix de corpus significatifs extraits du volume I., listés dans l'ordre d'enregistrement sur le cédérom (financé par l'ITR, Ecole d'orthophonie de Lyon).

CM2	Extrait n° 151
	Tableau n° 20
CM3	Extrait n° 153bis
	Extraits n° 50, 149, 216, 284
	Extrait n° 184
CM4	Extrait n° 132
CM6	Extrait n° 125
CM5	Extrait n° 126
CM10	Extrait n° 237
	Extrait n° 286
	Extrait n° 264

witko_a_extraits audio